

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



VOL. V.—No. 19.

MONTREAL, JEUDI 7 MAI 1874.

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

LA ST. JEAN-BAPTISTE

On a lu dans notre dernier numéro le manifeste d'un groupe de Canadiens des Etats-Unis demandant la remise à l'année prochaine de la réunion générale projetée pour le 24 juin dans notre ville. Le Comité de Montréal a répondu de suite à cet appel. Par des résolutions passées à l'unanimité, il déclare que ses préparatifs sont trop avancés et que l'idée d'une grande fête sur le sol canadien a déjà fait trop de chemin pour qu'il lui soit permis de consentir à cet ajournement.

La divergence d'opinions qui existe entre nos compatriotes au delà de la frontière, n'ayant pas été connue ici, on a fait dans toutes les parties du pays des préparatifs considérables dont il y aurait une sorte d'injustice à ne pas tenir compte maintenant. On doit craindre d'ailleurs qu'un ajournement ne soit considéré par le public en général comme un aveu d'impuissance: projet remis, projet manqué, c'est souvent tout un pour la masse, pour les incrédules, les indifférents ou les personnes mal renseignées. Il faut battre le fer tandis qu'il est chaud, surtout dans une entreprise nouvelle, compliquée et difficile à cause de ses larges proportions.

D'un autre côté, les sociétés canadiennes des Etats-Unis qui ont décidé de s'assembler à Troy, ont fait aussi leurs préparatifs; mais ces préparatifs ne peuvent-ils pas servir pour la réunion de Montréal? Et pourquoi non? Les partisans du "Centenaire de 1875" étudieront sérieusement la question par ce côté, et voyant l'impossibilité où nous nous trouvons d'accepter leur proposition, ils feront tout en leur pouvoir pour se rallier à notre projet. Leur patriotisme nous est connu; ils ont à cœur comme nous l'avancement de notre nationalité, et cela seul nous est un sûr garant qu'ils tenteront l'impossible pour en venir à une entente, à une action commune, unanime.

Quoiqu'il en soit, le Comité de Montréal poursuit son œuvre avec énergie et activité. La plus grande difficulté qu'il rencontre est d'héberger les délégués des diverses sociétés. On suggère, paraît-il, de demander à tous les citoyens d'en loger chacun un certain nombre. Mais il n'y a encore rien de décidé là-dessus.

Le concert, auquel participeront plus de quarante bandes de musique, aura lieu sur l'île Ste. Hélène le deuxième et dernier jour de la fête. Il sera dirigé par M. J. B. Labelle, l'organiste de Notre-Dame.

OSCAR DUNN.

Considérations sur l'Organisation Militaire de la Confédération Canadienne

PAR L. G. D'ODET D'ORSONNENS
Lieutenant-Colonel d'Etat-Major

OBSERVATIONS CRITIQUES
VII
(Suite)

Abordons maintenant un sujet de détail qui se trouve énoncé dans les *Considérations militaires* du Colonel d'Orsonnens, mais dont l'idée-mère présente, pour le Canada, une intérêt politique et social des plus considérables.

Nous citons la brochure :

"J'ai dit, je crois, un peu plus haut que les armées ne devaient pas se ressembler. Le pays demande depuis

"quelque temps l'immigration étrangère. Malheureusement, cette immigration, sans direction et mal choisie, ne nous a pas encore donné de résultats satisfaisants!"

Le Colonel aurait, certes, le droit d'être mille fois plus sévère. Pour ce qui regarde la partie française de cette immigration, non-seulement elle ne présente rien de satisfaisant dans son ensemble, mais elle offre tous les caractères d'une immoralité radicale et des plus tristes dangers. Sans parler de cas isolés de chevaliers d'industrie et d'individualités tarées, qui peuvent venir chercher en ce pays, soit un refuge pour abriter leur passé, soit un champ plus libre ouvert à leurs malhonnêtes exploits, ceux qui en sont les dupes n'ont, en général, que le prix mérité de leur irréflexion à se renseigner sur leur compte, ou simplement, à dévisager leurs allures. Mais il est aussi avéré que lamentable de voir le grand nombre de *Communeux* qui ont immigré en Canada, depuis que la *Commune* a été inventée en France. De la part de l'autorité compétente en cette matière, quelle qu'elle soit, c'est vraiment "plus qu'un crime, c'est une faute," de ne prendre aucune mesure pour s'opposer à cet empoisonnement moral et politique du peuple canadien. Apathie, nonchalance, pusillanimité ou libéralisme,—(Ceci engendre cela),—qu'on l'appelle du nom qu'on voudra, ce n'en est pas moins ramasser des verges pour se faire fouetter.

On assure même que l'*Internationale* a choisi dans le Nouveau-Monde le Canada comme un des centres les plus sérieux de son organisation savante et ténébreuse, précisément parce qu'elle était assurée du peu de méfiance qu'elle inspirerait, aussi bien à la profonde honnêteté du peuple canadien qu'à la profonde incurie de l'autorité qui le gouverne.

Le Colonel d'Orsonnens continue :

"Pourquoi ne pas prendre dans notre armée une certaine classe d'émigrants. Laissez à leurs occupations, (car dans un jeune pays comme le nôtre, on n'a pas, comme en Europe, beaucoup de gens sans emploi), nos compatriotes, qui sont tout à la fois consommateurs et producteurs pour l'Etat; laissez-les faire leur service dans la milice active, puis retourner, après quelques jours d'exercice, à leurs travaux habituels. Mais attachez à nos régiments réguliers des écoles d'agriculture ou de métiers; que, tout en portant les armes pour leur nouvelle patrie, ces émigrés se fassent aux habitudes nationales, apprennent les lois qui les régissent, et aident à former des officiers capables pour plus tard."

Puis, après avoir indiqué l'excellent parti que pourrait tirer le Gouvernement en groupant ensemble, dans leur incorporation à l'armée, des émigrés de professions différentes, en leur donnant ensuite des terres, le Colonel démontre qu'on aurait ainsi d'emblée réuni et assoupli à la communauté civile, par la vie en commun du régiment, "tous les éléments nécessaires à une colonie, pour former très-rapidement un grand centre ou un village."

Enfin, il détermine les conditions de l'octroi de terres "à ces soldats qui auraient régulièrement servi leur temps d'engagement et qui seraient reconnus pour de bons sujets." L'octroi de ces terres ne deviendrait propriété définitive des Colons qu'après un espace de temps déterminé et des travaux de culture exécutés par ceux-ci sur ces mêmes terres.

Il nous semble inutile de faire ressortir davantage les

bénéfices nationaux d'une pareille combinaison. Economie pour l'Etat, et en même temps, existence matérielle assurée sans retard aux immigrants.—Intérêt progressif de l'esprit s'attachant pour ceux-ci à tout ce qui concerne la nationalité canadienne; et contrôle, à la fois paternel et scrupuleux, exercé par l'autorité sur leur conduite, de manière à ne s'enrichir, en leur personne, que de vrais et loyaux citoyens.—Apport de la part de ces mêmes immigrants d'une foule de connaissances et d'industries européennes précieuses, et maturité de leur application pratique pour le Canada; tels sont les principaux traits de ces bénéfices mutuels.

Et nous ne pouvons vraiment nous empêcher de noter ici, à ce propos, une réflexion qui nous est bien souvent venue à l'esprit.—Quand on pense, qu'à la suite des derniers malheurs de la France, près d'un demi-million d'Alsaciens et de Lorrains ont émigré pour ne pas subir la domination prussienne, et se sont dispersés dans le monde entier! Ah! la belle page que le Canada aurait pu inscrire dans son histoire, en tendant la main à ces proscrits volontaires du patriotisme malheureux! Et c'eût été si simple en vérité! On aurait eu qu'à leur dire: "Frères! vous êtes entrés dans la vieille patrie française, quelques années seulement avant l'époque où nous en sommes sortis. Aujourd'hui, la force brutale des ennemis de la France, et le lâche égoïsme d'un triumvirat de hâbleurs, qui ont volé le pouvoir, comme on dévalise l'homme que l'on rencontre assassiné au coin d'une rue, vous arrache, à votre tour, à votre patrie; traversez les mers et venez; l'ancienne *Nouvelle France* vous accueillera comme des enfants de bénédiction, qui porteront bonheur à notre jeune nationalité. En vous joignant en masse à nous, vous emportez intacte la patrie en deuil avec vous, puisque vous en retrouverez intacts et l'esprit et le cœur et les vieilles traditions, de ce côté-ci du monde où nous sommes. Souffrez pour un moment, que la soldatesque teutonne réduise en cercles votre sol bien aimé; le jour de la revanche ne peut manquer de venir; mais en attendant, laissez-nous jouer, nous autres, à vos orgueilleux vainqueurs que nous détestons cordialement, le bon tour de souffler sur leur château de cartes de borussification universelle. Nous avons notre sol pour gouailler leurs rêves; il est vaste et fertile; il est le moins exigeant des créanciers et le plus solvable des débiteurs. Il ne demande que des cœurs et des bras pour être fécondé. Venez enrichir, à la barbe des Prussiens, notre Confédération de deux provinces françaises: la NOUVELLE LORRAINE et la NOUVELLE ALSACE!"

Qui pourrait appeler cela une utopie? On n'aurait eu qu'à le vouloir pour en faire une vivante réalité, et son accomplissement n'eût présenté aucune difficulté majeure. Songez donc; arrivant avec leur clergé, leurs municipalités, leurs magistrats civils, leurs industries, leur milice même, on n'aurait eu que la peine de les recevoir. Quel exemple! et quel avenir!—L'Europe eût battu des mains; mais il aurait fallu VOULOIR.

Serait-il donc vrai que les peuples n'ont, comme on l'a dit, que les Gouvernements qu'ils méritent? mais si cet axiome est vrai, qu'il soit permis à un étranger de dire ici, dans sa conviction la plus sincère, que s'il y a un peuple pour qui cet axiome devrait former une exception, c'est le peuple canadien!

Puisque le cours naturel des choses nous a amené à toucher à cette grave question de la colonisation, com-

plétons cet incident par quelques notes qui se rapportent directement à la *Colonisation militaire* proposée et désirée, par le Colonel d'Orsonnens. Rien n'est plus *traditionnel* que cette proposition généreuse; rien n'est plus *filial* que ce désir patriotique, car rien n'est plus *Canadien* que les notes *Françaises* dont nous nous faisons un plaisir de les corroborer.—Voici, en effet, ce que comprenaient et pratiquaient, en cette matière, les vieux Rois Très Chrétiens de la France :

“ Le Roy ”—écrivait à la date du 9 avril 1666, le ministre Colbert à l'Intendant Talon,—“ est satisfait de voir que le plus grand nombre des soldats sont disposés à s'établir dans ce pays, au moyen de quelque aide supplémentaire qu'on leur donnerait à la fin de cet établissement. Cela paraît si important à Sa Majesté, qu'Elle désirerait les voir tous rester en Canada.”

Ce n'est pas tout.—Pour peupler ces centres de colonies militaires on y dirigeait des envois de “ Filles du Roy.”—C'étaient des jeunes filles tombées orphelines ou malheureuses en bas-âge, et qui étaient élevées aux frais du Roi à l'Hôpital Général de Paris. “ Sa Majesté,”—écrivait encore Colbert,—“ envoie 150 filles pour y être mariées, 6 compagnies de 50 hommes chacune, et plus de 30 officiers ou gentilshommes, pour s'y établir.” (19 mai 1669.)—Talon à son tour répondait au sujet de ces paternels convicts: “ Il est arrivé cette année 169 filles. 30 seulement restent à marier. J'elles ai réparées dans des familles recommandables, jusqu'à ce que les soldats qui les demandent en mariage soient prêts à s'établir. On leur fait présent, en les mariant de 50 livres en provisions de toute nature et en effets. Il faudrait encore que Sa Majesté en envoyât 150 ou 200 pour l'an prochain. 3 ou 4 jeunes filles de naissance trouveraient aussi à épouser des officiers qui se sont établis dans le pays. Il faudrait fortement recommander que l'on choisit des filles qui n'aient aucune difformité naturelle, ni un extérieur repoussant, mais qui fussent fortes, afin de pouvoir travailler dans ce pays; et enfin, qu'elles eussent de l'aptitude à quel'ouvrage manuel. J'ai écrit dans ce sens à M. le Directeur de l'Hôpital ” (10 novembre 1670)—Juste deux cents ans avant cette expatriation des Alsaciens et des Lorrains dont nous venons de déplorer le non-profit pour le Canada.

Mais, comme Dieu avait béni une sollicitude si intelligente et si chrétienne, dès l'année suivante, ce modèle d'homme d'Etat Canadien, est obligé de contremander lui-même la requête qui précède. Rien n'est plus touchant, ni plus savant en science coloniale, que les scrupuleux détails de cette correspondance, car c'est la Charité qui en cisèle toutes les finesses.

“ Les naissances de cette année ”—est-il mandé par l'Intendant Talon à Versailles,—“ sont de 6 ou 700. Le pays pourra fournir l'an prochain 100 jeunes filles à marier. Il sera donc inutile de nous faire un envoi de filles, l'an prochain afin que les Colons puissent marier les leurs aux soldats établis, ou que l'on congédiera. Il est inutile aussi d'envoyer des demoiselles de condition. Nous en avons reçu cette année 15, outre 4, que j'avais amenées pour former des mariages avec des officiers et des habitants de distinctions.”

On peut encore rappeler avec avantage, en cet ordre d'idées, une vieille disposition législative du Canada des Bourbons et qui s'appelait *Le Règlement des Engagés*. Il portait que “ chaque capitaine de navire qui se destinait pour l'Amérique n'obtenait à son départ de France un passe-port spécial, qui était une sorte de faveur, qu'à la condition de transporter 3 *Engagés* pour un navire de 60 tonneaux, 6 pour un navire de 100 tonneaux, etc. Ces jeunes gens ainsi embarqués, s'obligeaient à aller servir dans la colonie pour trois ans, ce qui les fit appeler: “ *Les Trente-six mois* ” moyennant un salaire convenu, la nourriture et le vêtement.”

Inutile de prolonger ces citations du temps passé. Elles suffisent amplement à prouver que ces grands-seigneurs d'autrefois étaient d'assez bons *Agents d'immigration*.

Un dernier mot pourtant.

Quelques lignes plus haut, à propos de cette philosophie chrétienne des armes, qui peut seule donner à cette question sa force morale et son génie civilisateur, nous avons cité quelques fières et chaudes paroles du Colonel de la Tour du Pin-Chambly.—En ce qui concerne ces belles traditions indigènes de la colonisation par la milice, cet officier de l'Etat-Major Français se trouve être un peu Canadien, du fait d'un de ses ancêtres, M. de Chambly, qui a doté de son nom un comté et une petite ville du Canada. Sous la domination française, M. de Chambly, Capitaine au Régiment de Carignan-Salières, se fixa en ce pays et fut ainsi un des *patrons* de ces colonies militaires si hautement, si chrétiennement protégées, comme on vient de le voir, par la vieille monarchie française.—Voici ce qu'on lit, pour l'année 1665, sur ce gentilhomme, dans les *Relations des Jésuites*, ces véritables *Chroniques de St. Denis* du Canada.

“ M. de Chambly, qui commandait cinq compagnies “ construisit le premier fort sur la Rivière des Iroquois “ (aujourd'hui le Richelieu) il le nomma le *Fort St. Louis*, “ à cause qu'il fut commencé dans la semaine que l'on célébra la feste de ce grand saint, protecteur de nos “ Rois et de la France.”

(A continuer.)

PAUL DE MALLIAY,
Des *Zouaves Pontificaux*,
Ancien officier d'ordonnance de S. Exc. le Général Kanzler,
Ministre des Armes de Sa Sainteté.

LA QUESTION DU JOUR

Sous ce titre, la *Revue Canadienne* vient de publier une critique de ma brochure sur l'*Union des partis politiques*.

L'on doit attacher plus d'importance à cet article de revue qu'aux écrits moins calmes de la presse quotidienne, et l'auteur, on le voit de suite, est un appréciateur impartial et entendu des affaires canadiennes: pour cette double raison sa critique doit trouver place dans ce journal, bien que les éloges trop flatteurs qu'elle contient rendent cette reproduction un peu difficile. Mettant de côté toute fausse modestie, je me fais un devoir de placer sous les yeux du public ce nouveau et éloquent plaidoyer en faveur de l'idée qui seule pourra nous sauver.

O. D.

Cinq articles successifs, livrés tout d'abord au vent de la publicité d'un journal hebdomadaire, réapparaissent aujourd'hui sous l'enveloppe d'une couverture vert de cuivre, et, édités en forme de brochure, avec le nom de M. Oscar Dunn comme estampille, viennent se soumettre au jugement du public.

La nature de ces articles, leur signification et leur but ont quelque chose qui dépasse la portée ordinaire des écrits de pure polémique; bien que la brochure soit mince de feuillets, elle est grosse d'enseignements, et nous constatons avec autant de surprise que de satisfaction que l'opuscule vaut un livre.

En ces jours d'effacement bibliographique, où tel auteur délaye en mille pages ce qui pourrait tenir en dix lignes, nous devons savoir gré au rédacteur de *L'Opinion Publique* d'avoir condensé en trente pages une matière intéressante, que la fantaisie ou la verve d'un de ses confrères aurait pu nous coucher en deux tomes.

Enoncer des propositions en termes exacts et précis, citer des faits vrais, des autorités connues, faciles à consulter, tout cela au moment opportun, et dans un style clair, simple et rapide, telles sont les qualités des œuvres de polémique. En ces matières nos habitudes d'esprit suivent le mouvement commercial et industriels de notre époque; nous nous sentons entraînés; on veut apprendre, connaître, savoir vite, car le lendemain est déjà là qui s'offre avec de nouveaux problèmes, d'autres inconnus: courtes et claires, c'est la maxime universelle pour les œuvres au jour le jour.

Pour le plus grand nombre, d'ailleurs, le souci des affaires, les devoirs de la famille, les exigences du monde, ne prennent-ils point la meilleure partie de notre temps; celui qu'on donne à la lecture devient de plus en plus rare, et tout auteur désireux de prendre l'oreille de cette majorité besoigneuse, affairée, distraite, doit, sous peine d'échec, économiser le temps et l'attention. A ces conditions, il réussit à se faire écouter, et c'est assurément à cela que M. Dunn devra sinon le succès de ses théories, du moins un très grand nombre de lecteurs.

Ceci dit en guise de préface, passons à l'examen de la brochure.

I

L'ouvrage est divisé en cinq chapitres qui forment autant de parties distinctes, complètes en elles-mêmes, mais qui se soudent, s'appellent si naturellement, qu'elles constituent un tout homogène: comme des anneaux entrelacés forment une chaîne.

Le titre de la brochure parle assez haut pour qu'il soit inutile de l'expliquer; celle-ci n'est que le développement logique, et le commentaire éloquent de l'idée inspiratrice, “ *L'Union des Partis politiques dans la Province de Québec*.”

Le chapitre Ier traite du résultat des dernières élections; c'est là l'entrée en matière. Afin de les juger avec impartialité, de traiter ce sujet avec le calme qu'il convient, l'auteur se place en dehors et au-dessus des partis; c'est le vrai point de vue. Sans se désintéresser de la lutte, sans ignorer les passions et les idées des combattants, mais évitant aussi soigneusement de montrer une préférence secrète qu'une animosité déguisée envers l'un ou l'autre des partis, M. Dunn a réussi à nous exposer le théâtre de l'action, le nombre et l'armement des troupes, les conditions du combat et le résultat final. La tâche était ingrate, difficile; il fallait, avec beaucoup de loyauté dans l'esprit, une grande habileté de main. La partialité du narrateur reste hors de cause, elle n'apparaît nulle part; et, si les mobiles de cette équité éclatent à chaque ligne de la brochure, on ne peut qu'en féliciter le rédacteur de *L'Opinion Publique*, car ils coulent d'une source aussi pure qu'abondante: d'un patriotisme éclairé, courageux et sincère.

A tous les yeux, le triomphe du ministère actuel a été complet, achevé, éclatant; les vaincus désorganisés sont en pleine déroute, et les vainqueurs acclamés, glorieux, reçoivent des couronnes civiques tandis qu'ils partagent les dépouilles optimes aux héros de la journée. Loin de contester le désastre, M. Dunn admet ce fait brutal, incontestable, de la loi de la force, du droit du nombre. Mais où se montre l'originalité de l'historiographe de ces batailles politiques, c'est dans le dénombrement des divers corps d'armée qui ont donné dans la journée; c'est dans la physiologie de chacun des groupes, de leurs idées, et, qu'on nous passe l'expression, de leur force quantitative et qualitative; en un mot, de l'importance, de la valeur des minorités politiques, dont la coalition a formé les rangs épais de l'armée victorieuse.

Dans une analyse aussi juste qu'ingénieuse, M. Dunn distingue entre les hommes et les principes, entre les chefs et les soldats, et s'il nous montre ces derniers marchant à l'ennemi sous le commandement de chefs fatigués, vieilliss au service

d'une cause désavouée, placés seulement aux postes d'honneur à cause de l'autorité et de l'expérience acquises en des guerres intestines dont on voudrait effacer le souvenir, c'est que ces généraux ont pour aides-de-camp de jeunes officiers que les troupes, elles le disent haut et ferme, se réservent de placer à leur tête à la première occasion.

Mais cette rapide campagne achevée, les troupes auxiliaires vont-elles reprendre, une fois dans les cantonnements, leur indépendance et leur liberté d'action? Cela semble ressortir de la nature même et des tendances de ces corps francs qui, dès aujourd'hui, forment déjà leur état-major, choisissent leurs cadres, exercent leurs hommes, modifient leur armement, pour des luttes inévitables et prochaines.

Ce sont précisément ces aventures, ces luttes intestines, cet éparpillement de forces—conditions normales, en d'autres pays, de la vie politique, mais qui, dans la province de Québec, seraient un véritable suicide national—dont M. Dunn s'efforce de conjurer le péril et de prévenir les dangers.

Que conseille-t-il? Quel est son remède? La fusion des partis.

II

L'exposé des raisons qui facilitent cette transformation, fait l'objet du chapitre deuxième.

Prêcher, en politique, la fusion des partis, ne serait-ce point analogue à recommander, au point de vue scientifique, la recherche du mouvement perpétuel? Oui, peut-être ailleurs, non pas ici, dans la province de Québec; car M. Dunn montre que les différences qui nous séparent sont plutôt affaires de mots que de principes, et tiennent plus à la forme qu'au fond, à l'apparence qu'à la réalité. Et ce qui vaut mieux, il nous le prouve par l'identité des programmes d'abord, par les conditions mêmes dans lesquelles s'est faite la campagne électorale, par l'effectif et l'origine des auxiliaires enrégimentés, par les déclarations inattendues de certains chefs et le mutisme significatif de certains autres.

L'auteur définit ensuite avec une grande sagacité le rôle différent des députés, suivant qu'ils appartiennent à la Législature Provinciale ou au Parlement Fédéral, lorsque l'une ou l'autre de ces assemblées traite de matières du domaine religieux. De cette diversité de fonctions, parfaitement saisie du reste par le corps électoral, M. Dunn fait très-bien ressortir l'attachement profond, la jalousie susceptible de la population, pour ce qui intéresse les droits et les privilèges du culte catholique, et l'inanité de tout parti qui essaierait d'affaiblir ce respect et cette fidélité à la foi traditionnelle ou d'en discréditer les gardiens. Poursuivant son idée, logique avec lui-même, accumulant ses preuves, M. Dunn nous montre l'ancien parti libéral modifiant peu à peu ses idées, diminuant sa propagande, ses chefs abandonnant l'Institut, et tous ces irréguliers votant en définitive avec les conservateurs sur la question des écoles.

D'autre part, il nous montre le *Nouveau-Monde* rallié, ignorant, pour bonnes causes sans doute, les implacables adversaires de la veille; le *National*, jeté comme un pont entre deux quartiers hostiles, et livrant en otage comme garantie M. La-berge d'un côté, et acceptant de l'autre en échange l'urne renfermant les cendres de l'ancien *Pays*.

Pour clore enfin la série de ces métamorphoses, la formation du parti *National*, que son pompeux adjectif annule en tant que parti légitime, car son contraire étant une trahison au premier chef, ne saurait s'admettre; à bien le prendre, tous les partis sont nationaux à leur manière.

Il n'importe, cette arène nouvelle est une sorte de terrain neutre où tous les hommes de bonne volonté peuvent se rencontrer, où ceux qui ont allégué leur bagage de idées répugnantes à la tradition nationale, à la conscience du peuple, trouveront des compagnons enchantés de faire route ensemble.

Ce nom du parti *National* nous semble plutôt désigner un édifice public qu'un corps de partisans; ce titre est comme l'inscription monumentale gravée au fronton du temple élevé à un culte naissant, et sous le portique duquel chaque fidèle, dès l'entrée, serait tenu d'abjurer les anciennes idoles avant de saluer le Dieu nouveau.

Si les nationaux, en principes, se disent conservateurs, ceux-ci se proclament tout aussi nationaux que ceux-là. Entre ces partis, les analogies, les tendances communes ne sont-elles point plus nombreuses et plus fortes que leurs différences et leurs antipathies? D'ailleurs, comme le remarque intelligemment M. Dunn, ces appellations anciennes n'ont aucun sens sous la constitution de 1867.

Ces adversaires n'ont-ils pas, depuis, confondu leurs votes pour emporter des mesures nées autrefois ou de nos jours en des camps opposés? En somme, le passé n'est plus et le présent seul existe comme moyen de préparer l'avenir.

L'attitude des partis en ce moment, pour nous servir d'une comparaison familière, ressemble à celle de deux convives qui, assis à la table d'un amphitryon, refuseraient de toucher à son vin sous le prétexte que les bouteilles placées à leur côté, bien qu'emplies du même crû, porteraient des étiquettes différemment historiées!

“ Assez des vieilles disputes, comprenons le présent, songeons un peu à l'avenir ” s'écrie l'auteur; et les faits, outre son sentiment et en dépit des apparences, lui donnent raison.

Radicaux et Conservateurs, tels sont les termes exacts et justes que M. Dunn conseille d'adopter pour désigner les partis. La manière dont il explique la signification de ces qualificatifs, n'est nullement fantaisiste ou arbitraire: on en jugera par les définitions qu'il en donne. Elles sortent de l'essence des principes auxquels on sera forcé de rattacher chaque parti; ce n'est plus ici l'étiquette indiquant la marchandise, mais bien la marchandise trahissant sa nature par un parfum, un poids, une couleur, *sui generis*.

III

“ L'union est-elle possible, est-elle désirable dans les circonstances actuelles? ” L'examen de la question, à ce double point de vue, forme la matière du troisième chapitre.

Au lieu de se contenter d'une affirmation pure et simple, M. Dunn préfère laisser les faits répondre à son interrogation. Pour cela il insiste sur l'importance de notre province et compare le rôle que sa place, son influence, son génie propre, l'appellent à jouer dans la Confédération, avec celui que lui ont créé les derniers événements. Le morceau est fort réussi. Pourquoi M. Dunn a-t-il cru devoir se poser et résoudre deux objections qui ne prouvent qu'une chose, un sentiment d'excessive délicatesse chez l'écrivain?

Mentionnons-les, puisque l'auteur s'en est occupé. On pourrait croire, dit M. Dunn, que notre appel à la fusion des partis ne cachât une arrière-pensée, celle d'obtenir une part du patronage officiel. Considérer cette utilité dans le projet d'union, n'est-ce point laisser le fond pour l'incident? Chaque parti sait d'ailleurs, pour en avoir joui, que les faveurs ministérielles, en

tous pays constitutionnels vont aux soutiens, aux amis du gouvernement. La coutume est de tradition, elle fait partie des mœurs politiques, et elle n'a rien d'anormal ou d'odieux. Donc sur ce point, passons. Le second reproche, c'est que le conseil d'une fusion arrive un peu tard, et que le parti vaincu a tout à gagner et rien à perdre dans la nouvelle transaction.

Au premier allégué, le rédacteur de *L'Opinion Publique* répond en citant l'extrait d'un article paru dans la *Minerve* du 16 juillet 1872, prouvant ainsi que l'idée d'une fusion des partis dans la province de Québec n'est point le résultat désespéré de la défaite, puisque M. Dunn avait plaidé personnellement cette cause lorsque son parti occupait le pouvoir. Nous ajouterons, nous, avec la sagesse des nations, qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire. Et si réellement l'union doit être un bien, un élément d'influence pour le Bas-Canada, une cause de force et de sécurité nationales, quels motifs assez puissants pour empêcher qu'on ne recommande cette union et qu'on ne la réalise au plus tôt ?

De la part d'un parti ayant un organe de publicité, est-ce un cri d'effroi, l'effet d'une illumination soudaine ou l'aveu d'une conviction longtemps contenue ? nous l'ignorons, mais je constate, avec M. Dunn, que le *National* affirmait dernièrement qu'Ontario, grâce à sa majorité, pouvait se passer de la province de Québec, et que le système fédératif assurait à jamais la prépondérance à notre rivale. M. Dunn repousse cette assertion comme exagérée. Nous prétendons, nous, qu'elle est fautive, anti-canadienne, et qu'elle contient en germe l'excuse de toutes les palinodies, le principe de toutes les trahisons. Avancer et soutenir cette théorie, c'est se déclarer vaincu d'avance, délivrer un brevet de capacité à l'indifférence, à l'inaction, dispenser les chefs de travail, d'efforts, les partisans de sacrifices, et figer les forces du pays dans une sorte de quiétisme politique soumis aux arrêts d'une inexorable fatalité. On admettra difficilement que soixante-cinq voix, unies à celles des dissidents des autres provinces—il y en aura toujours même dans Ontario—ne constituent souvent une majorité dans une assemblée de deux cents membres.

Que les députés de la province de Québec, à quatre ou six exceptions près, marchent sous un chef reconnu, obéissent au même mot d'ordre, cette harmonie n'a rien de contraire à l'expérience, le passé le prouve, et le fait s'explique par des raisons particulières de religion, de langue, de coutumes, de traditions historiques, d'un patrimoine commun à conserver et à défendre. Mais que la députation des autres provinces où existent des intérêts économiques divergents, parfois opposés, et où des partis se combattent, s'entende et vote comme un seul homme, c'est ce que l'on ne saurait imaginer. Ce serait bien peu connaître la nature humaine et les caprices des partis que de compter sur la constance et la fidélité d'esprits gouvernés par des exigences et des besoins nécessairement mobiles et divers.

Que la province de Québec reste unie, ferme, compacte, elle sera dans la Confédération comme un îlot au milieu de l'océan : elle recueillera sur ses rivages hospitaliers, aux jours d'orages parlementaires, assez d'épaves pour braver les flots et sauver les siens et sa fortune. Si la population de notre province divisée en districts électoraux, sert de base, d'étalon, à la représentation des autres provinces, pensez-vous que cela soit dû au hasard, ou à la sagesse prévoyante, et à l'habileté politique de nos délégués à la conférence de Londres ?

De par la constitution, le Bas-Canada est et doit rester le pivot du système fédéral : tel a été son rôle depuis l'inauguration de ce régime. Les enseignements du passé pronostiquent l'avenir. Uni dans le passé, le Bas-Canada a occupé une place d'honneur au banquet ; divisé dans l'avenir, n'attendra-t-il point à la porte que les valets du maître viennent lui jeter les restes du festin ?

Un paragraphe instructif est celui consacré à un petit chapitre d'histoire contemporaine, dans lequel M. Dunn rappelle comment et à qui nous sommes redevables de nos gouvernements provinciaux. Par ce qu'on a tenté de faire alors, que l'on juge de ce qui s'essayera plus tard. Au moment où nous écrivons, les débats sur l'amnistie, le *statu quo* de la question des écoles du Nouveau-Brunswick, le chemin de fer du Pacifique renvoyé à l'arrière-plan, indiquent aux moins clairvoyants sur quelle pente nous courons, et pour quoi l'on nous compte.

En ce qui concerne la question du chemin du Pacifique, M. Dunn se déclare en faveur de sa construction immédiate ; il présente et envisage l'entreprise comme éminemment nationale, le lien matériel de l'union des provinces Britanniques de l'Amérique du Nord, laquelle, sans le Nord-Ouest et la Colombie peuplés, colonisés, n'a pas de lendemain. Le *Globe* l'a déjà dit, rappelle M. Dunn, "sans le Pacifique, la Confédération n'est plus qu'un rêve." Nous ne craignons point d'ajouter que le tracé, l'administration, le contrôle de cette grande voie devront être essentiellement canadiens ; immiscer des étrangers, surtout des voisins puissants, dans cette entreprise, c'est se précipiter "le cœur léger," au devant d'embarras sérieux ; c'est aliéner d'avance, d'une manière indirecte, la souveraineté et l'indépendance du Canada. Qu'on réfléchisse à la situation actuelle du gouvernement de la république Dominicaine, à propos de la Baie de Samana.

On oppose à ce projet, dont personne cependant ne conteste l'utilité, les dépenses qu'il nécessitera.

De la part d'un jeune Etat, une telle entreprise est un effort, un grand sacrifice à faire, qui le nie ? Mais ce qu'il s'agit de considérer, ce n'est point la somme à avancer, quel qu'en soit le chiffre, mais bien le résultat, l'influence, les avantages que le Canada en retirera tant comme stabilité politique, richesses agricoles, minières, industrielles, forestières, que comme augmentation de commerce intérieur et maritime, accroissement de population ; donc de revenus, de ressources et de vitalité.

La dépense est immédiate, répond-on, et les bénéfices éloignés. D'accord, mais plus vous différez l'entreprise et plus aussi vous retardez les avantages qui en découlent comme d'une source naturelle.

Si, par la construction de ce chemin, vous grevez la dette fédérale, n'existe-t-il point de combinaisons financières vous permettant de répartir sur les générations futures, qui mieux que nous encore profiteront de l'œuvre, une proportion des frais et des dépenses ? Ne serait-ce pas une chose facile et juste ?

Que dirait-on d'un grand propriétaire, sur le déclin de l'âge, qui refuserait d'ensemencer ses champs sous le prétexte que le grain étant fort cher il ne veut point exposer l'argent de ses héritiers au hasard d'une récolte qu'il ne verra pas lui-même ?

Si les frais d'ensemencement devaient vous empêcher de semer, dirait-on justement au propriétaire, il fallait placer votre argent dans le commerce ou l'industrie, et ne point acheter de nouvelles terres à blé pour agrandir votre domaine.

Quant à vous, Canada, si vous ne vouliez point construire le

Pacifique, vous deviez repousser le Nord-Ouest et la Colombie. En accueillant ces possessions éloignées, vous vous êtes engagés d'une manière aussi tacite qu'expresse et solennelle à accepter les charges de cette augmentation de territoire. Repousser aujourd'hui les conséquences de ces faits, c'est répudier le principe même de l'union ; et, sous prétexte d'élaguer la branche exhubérante d'un arbre trop touffu, c'est non plus s'attaquer au tronc, mais aux racines mêmes et porter le coup mortel à la Confédération.

Voilà ce que M. Dunn pense et dit, en termes meilleurs que les nôtres à propos du chemin de fer du Pacifique.

Envisageant ensuite cette même question au point de vue de l'avenir et de nos voisins, M. Dunn affirme, avec assez de preuves à l'appui, que la doctrine Munro demeure en fait le mobile secret ou avoué, suivant le cas, de la politique des Etats-Unis ; que ceux-ci s'accroissent sans cesse, là par un traité ou une guerre, ici par une acquisition ou une annexion. L'unique moyen pour nous de résister à cet envahissement, c'est d'occuper un territoire assez vaste pour opposer à la force de gravitation des astéroïdes américains une force égale à la leur, de telle sorte que les deux planètes décrivent chacune leur révolution autour de leur orbite propre.

Le bassin du St. Laurent, celui des grands lacs, notre position avantageuse sur le Pacifique, nos côtes sur l'Atlantique, les ressources de ces immenses territoires, nous mettent à même de lutter sans trop de disproportion. Seulement, l'union matérielle nous est aussi nécessaire que l'union politique pour cela, ou plutôt l'une ne peut exister sans l'autre.

On s'étonnera peut-être de l'avenir que nous rêvons pour le Canada. Mais n'aurait-on point traité de fou celui qui, il y a un siècle, aurait annoncé le prodigieux développement des Etats-Unis ? Et qu'est-ce qu'un siècle pour la vie des peuples ?

La manière dont la question des frontières du Maine, ainsi que celle des pêcheries, de l'Île San Juan, de la navigation du St. Laurent, a été résolue, l'achat de l'Amérique Russe font craindre à M. Dunn que nous ne soyons un jour cernés, si un Pacifique vraiment canadien ne se construit au plus vite.

Les Américains exécutent à notre égard et d'une façon pacifique ces fameux mouvements tournants qu'exécutèrent avec tant de succès les armées allemandes, lors des campagnes d'Autriche et de France. Ils nous englobent et nous enserrant, et si jamais, par notre faute, nous nous laissons entourer, une fois dans le cercle, toutes les issues fermées, quel sera notre sort ? Inutile de le dire, n'est-ce pas ?

IV.

Craignant qu'on ne lui reproche un exclusivisme systématique dans les encouragements qu'il donne à l'union du Bas-Canada, M. Dunn, s'enfermant dans les principes de la constitution fédérale comme dans une forteresse défendue de tous côtés par de savants ouvrages, démontre au contraire que prêter l'autonomie provinciale c'est affirmer le principe du régime de 1867, soutenir et consolider la Confédération. On ne saurait mieux expliquer, mieux comprendre les principes, les ressorts et le jeu de nos institutions parlementaires. L'auteur termine son petit commentaire des mœurs constitutionnelles par cette sage pensée : " Nous ne prêchons pas l'union pour l'attaque, pour l'agression, mais pour la défense, la protection de nos droits et la sauvegarde des institutions fédérales." Et comme le trait final vient à propos, comme il se dégage sans effort de l'énumération des motifs. " Et comme l'expérience de tous les pays nous enseigne que l'on n'est respecté qu'en tant que l'on est fort, nous nous souvenons que l'union fait la force." Souvenons-nous quand il est temps encore de ce dernier aphorisme.

M. Dunn se demande avec surprise comment il se fait que les Provinces Maritimes se soient unies pour exiger des *better terms* et que nous, Bas-Canada, soyons si lents à profiter de l'exemple. Nous partageons à cet égard le sentiment de l'auteur, car la province de Québec a été, on doit le reconnaître, privilégiée dans le contrat fédéral. Elle a eu garanties ses immunités religieuses, sa langue, ses lois civiles et le choix de ses magistrats. Ces privilèges tiennent au système politique actuel : car attaquer celui-ci, c'est se déclarer traître au pays. Les auteurs de la Confédération pouvaient-ils mieux faire que de confier la garde des intérêts matériels du Bas-Canada aux sentiments les plus chers à ses habitants, l'amour de la religion et de la patrie ? Quels plus solides fondements donner à la défense d'une constitution ?

Sous le coup de ces reproches de particularisme local, d'étroitesse de vues, M. Dunn jette un coup d'œil sur le passé et rappelle d'un style entraînant, chaleureux, ému, qu'on dirait frémissant encore aux souvenirs des indignités passées, les luttes de la nationalité canadienne-française pour la conquête de ses droits. Citer ne suffit plus, il faut lire cette belle page. Il y a là une note émue, un profond sentiment de l'honneur et de la gloire nationale.

Soit que M. Dunn se défait de ses forces, soit qu'il craigne quelque méprise dans l'esprit du lecteur, s'il laissait échapper un cri de passion en une œuvre de concorde et de paix, soit enfin qu'il ait voulu s'effacer devant un plus digne, il laisse la parole à l'historien Garneau, à l'œuvre duquel un confrère illustre, M. Henri Martin, rend témoignage. (1) Après la citation du maître dont le style énergique rappelait une page de Tacite, le rédacteur de *L'Opinion Publique* nous donne un abrégé succinct, lumineux et vif de la politique depuis 1774 jusqu'à nos jours. Rien ne manque à ce tableau, ni le dessin, ni les couleurs ; et au milieu des effets de lumière que le peintre a su habilement ménager, l'on voit s'éclaircir les grandes figures de ces époques tourmentées, les Bédard, les Papineau, les Panet, les Lafontaine, les Viger, les Morin. En trois pages l'écrivain résume tout un siècle. Trois dates, 1774, 1791, 1841, sont commentées, expliquées, magistralement, et l'esprit saisit sans peine la philosophie de la leçon.

Un rapprochement entre les jours critiques de l'administration de M. Lafontaine et nos embarras actuels nous dit, par ce que l'on a fait ou imité autrefois, ce que l'on peut éviter ou faire encore aujourd'hui. Survient à ce propos une exposition des ressources et des forces qu'un parti persécuté peut trouver dans le régime constitutionnel, laquelle prouve chez l'écrivain une intelligence parfaite et claire des avantages de ce mode de gouvernement.

Rappelant les luttes et le malaise des premiers jours de l'union des deux Canadas, M. Dunn porte au crédit de l'habileté

(1) Nous ne quittons pas sans émotion cette *Histoire du Canada*, qui nous est arrivée d'un autre hémisphère comme un témoignage vivant des sentiments et des traditions conservées parmi les Français du Nouveau Monde, après un siècle de domination étrangère. Puisse le génie de notre race persister parmi nos frères du Canada dans leurs destinées futures, quels que doivent être leurs rapports avec la grande fédération anglo-américaine, et conserver une place en Amérique à l'élément Français. (Hist. de France par Henri Martin, tome XX, page 554.)

de M. Lafontaine, à son patriotisme clairvoyant, à la prudence de sa conduite, à sa modération, et les obstacles tournés et nos droits maintenus. C'est en prêchant l'union du Bas-Canada par sa conduite et ses conseils, en la réalisant enfin, grâce à la persistance de ses efforts, que cette arme politique nous assure toujours d'équales conditions de combat, et souvent la victoire ; d'après ce que M. Dunn rapporte de M. Lafontaine on pourrait à bon droit le nommer pour le Bas-Canada le révélateur du régime constitutionnel.

Rapprochant ensuite les dangers de 1841 de ceux qui nous menacent actuellement dans la transformation que subit le pays, M. Dunn insiste sur l'union des partis, assurant qu'elle seule nous sauvera. Outre les partis, dont l'un aspire à l'annexion tandis que l'autre pousse à l'union législative, l'auteur se préoccupe, beaucoup trop à notre sens, d'un troisième parti qui a ses chefs, ses clubs et ses journaux en Angleterre, particulièrement à Londres. Ce parti, dont le *Standard* semble être l'organe, demande simplement la Fédération de toutes les possessions impériales, rien que cela.

Ce péril là n'est certes pas à craindre et le patriotisme de M. Dunn peut se rassurer. Une Fédération des domaines de l'Empire est un projet tout aussi beau et tout aussi pratique que l'Empire de Charlemagne, la Monarchie Universelle de Louis XIV ou la République des Peuples. C'est un rêve et voilà tout ; l'essai d'un tel plan ne serait pas la consolidation de l'Empire Britannique, mais son démantèlement. Les hommes d'Etat anglais sont trop clairvoyants et trop sensés pour prendre jamais au sérieux une telle utopie.

Pour ce qui regarde l'annexion et l'union législative, M. Dunn, débattant le terrain, nous évite les mines, et nous montre les chemins couverts au moyen desquels d'adroits adversaires viendraient entamer nos murailles.

Sentinelles, prenez garde à vous ! C'est le cri, selon lui, qui doit retentir dans le camp.

Dans le cinquième et dernier chapitre, M. Dunn, après nous avoir donné les motifs qui ont inspiré son œuvre, avoue entretenir l'espoir qu'un homme surgira quelque jour pour réaliser ce noble dessein, l'union des partis. Ainsi que lui, nous l'espérons, et les souhaitons ardemment ; et tous les Canadiens dignes de ce nom doivent, dès aujourd'hui, dans la mesure de leurs forces, travailler à cette œuvre de concorde, de réparation et de salut commun.

Ce qui préoccupe M. Dunn ce sont certaines tentatives annexionnistes qui percent parfois de ci, de là, une sourde propagande en faveur d'une absorption que le pays ne tarderait point à regretter. Aussi envisage-t-il résolument l'éventualité, et au lieu d'examiner la probabilité de l'événement, il le suppose accompli. Loin de contester en outre les résultats, il les admet de la façon la plus optimiste.

Il se demande seulement si, pour le simple accroissement d'une prospérité matérielle, nous sommes disposés à troquer notre nationalité, nos traditions, nos glorieux souvenirs, notre langue, nos lois, l'héritage de nos pères, tout ce qui constitue l'homme moral, le patriote et le citoyen ? Si pour la satisfaction de voir quelques usines de plus fumer dans nos campagnes, nos lacs et nos fleuves sillonnés par un plus grand nombre de steamboats, quelques gros sacs de plus dans nos poches, nous consentions à vendre le patrimoine de la famille, à voir s'effacer d'une terre arrosée par le sang et les sueurs de nos frères, jusqu'au nom canadien ! Et dans un mouvement de patriotique éloquence, M. Dunn évoque en une noble prosopopée les âmes des Bédard, des Lafontaine, des Cartier, nous montrant la tristesse empreinte sur ces visages à l'aspect nouveau de ce pays qu'ils défendirent et aimèrent jusqu'à la mort.

Sur un sujet aussi éloquentement plaidé, on ne peut avoir d'autre opinion que celle de l'auteur. Mais où les vues diffèrent c'est dans l'appréciation du péril signalé ; nous ne pensons point que la Canada songe à l'annexion.

Au point de vue commercial et industriel, que nous vaudrait ce changement politique ? La jouissance anticipée d'avantages qu'un avenir à cette échéance nous réserve. Ne sommes-nous point les maîtres de nos tarifs ? Notre système de gouvernement ne nous permet-il pas d'administrer nos affaires, de modifier ou changer à notre gré notre système économique ?

N'atteindrons-nous pas un jour, bientôt peut-être, notre majorité ? N'aurons-nous pas alors pouvoir de traiter avec nos voisins d'égaux à égaux, et de lancer les navires chargés de nos produits jusque dans les contrées de l'extrême Orient ?

Manquerions-nous de ressources par hasard ? Il faudrait ignorer le développement de notre commerce et de notre marine durant ces dernières années ; les exportations de nos forêts, de nos pêcheries, les richesses que renferment nos mines de toutes sortes ; celles que nous donneront l'élevage et l'agriculture, lorsque les parties fertiles de notre immense territoire seront occupées, cultivées par des colons que la première complication politique ou financière survenant en Europe peut amener en masse en nos domaines.

Pourquoi donc un jeune peuple, possédant tous les riches éléments d'une nationalité vivace et énergique, protégé par des institutions politiques dont la souplesse et la stabilité sont sorties triomphantes des expériences et du temps, irait-il chercher ailleurs ce qu'il a chez lui ?

Nous rappellerons, à ce propos, que la phrase si connue de Sir Etienne Taché n'est pas que l'expression chevaleresque d'un brave et loyal officier, elle est surtout la prévision d'un homme d'Etat.

Une cause d'affaiblissement autrement grave que les tentatives annexionnistes, menace le Bas-Canada ; elle est d'autant plus dangereuse que chacun la dissimule, qu'on la sent partout, sans précisément la voir nulle part, c'est l'indifférence politique. Ce n'est pas à dire qu'on se désintéresse de la lutte, au contraire ; ce fâcheux état semble coïncider avec un redoublement d'activité, une grande violence de langage dans les luttes électorales. Seulement on discute moins, l'on se dispute davantage, et les personnalités prennent la place et le temps que devraient occuper la discussion des grandes mesures d'intérêt public.

Un long usage de ces libertés constitutionnelles qui nous ont tant coûté ; la sécurité dont elles nous ont fait jouir et qu'elles nous continuent ; la disparition des hommes qui les ont conquises ; tout cela nous a déshabitués des craintes et des alarmes ; et, comme tous nos droits sont garantis, nous les croyons à jamais assurés, oubliant que leur défenseur naturel, la constitution, pourrait, avec la complicité de notre apathie et de nos divisions, devenir leur plus mortelle ennemie. Vingt années de calme et de prospérité nous ont un peu efféminés, prenons-y garde ; car la constance de la bonne fortune rend aveugle et confiant. Les luttes corps à corps des anciens jours entretenaient notre énergie et retrempeaient nos forces ; on combattait en face, les yeux dans les yeux, et sur un terrain bien connu. Mais aujourd'hui la Confédération a élargi l'horizon politique ; ce que nous avons gagné en étendue, nous l'avons

perdu en cohésion; les intérêts, tout en devenant multiples, divisés, sont à la fois plus généraux, moins personnels; et, pour le plus grand nombre, le gouvernement fédéral semble plutôt une abstraction qu'une réalité.

Comme nous avons essayé de le montrer par notre analyse, la brochure de M. Dunn est une œuvre excellente sous tout rapport, forme et fond. Ainsi que celle de tous les bons ouvrages, sa lecture fait réfléchir et suggère des idées. La simplicité d'un style grave et sobre, comme il convient au sujet, n'exclut ni le mouvement ni la rapidité du récit. Rien de gourmé, de pédantesque ou de prétentieux; la phrase est nette, claire, concise, et si l'auteur s'est permis de relever d'ornements certains passages, c'est d'une façon si discrète, si délicate, qu'on y reconnaît l'homme de goût. Quant au sujet, nul n'est plus opportun, plus désirable et ne sera plus fécond. En le traitant avec une remarquable supériorité de vues, beaucoup de largeur d'esprit et une grande liberté d'appréciation, M. Dunn a fait œuvre de penseur, d'homme politique et de bon citoyen.

Ce qui soutient et réconforte dans la lecture de ces pages, c'est le souffle patriotique qui anime certains passages; on y entend comme la vibration continue d'une note sonore et pure: celle que rend une âme généreuse lorsque l'amour de la patrie la possède et l'agite.

M. Dunn termine sa brochure en se demandant quand viendra l'homme destiné à renouer la chaîne des temps et à reprendre la tradition bas-canadienne.

Si nous avons saisi la philosophie de l'histoire des partis telle qu'exposée par l'auteur, nous devons comprendre que le Bas-Canada vit dans l'attente d'hommes politiques nouveaux. A l'heure même où nous écrivons, les uns interrogent les profondeurs de l'horizon; d'autres appliquant l'oreille contre terre, assurent entendre le pas cadencé d'une troupe d'hommes en marche. En effet, les chefs actuels, inquiets et troublés, tournent avec effroi leur visage du côté d'où vient le vent; car au milieu des bruits confus de l'air, ils distinguent les vivats, les cris joyeux de voix jeunes et fortes, acclamant de nouveaux élus, et saluant un libérateur.

GUERIN-DUPREY

NOS GRAVURES

UNE FÊTE ROMAINE

Cette gravure, reproduction d'un tableau de Gérôme, représente une lutte de gladiateurs en présence de l'Empereur, au moment où l'un des combattants met le pied sur la gorge de son adversaire vaincu, et, se tournant vers les spectateurs, attend qu'ils décident s'il doit lui faire grâce de la vie. Les spectateurs, les dames romaines au premier rang, lui répondent en étendant la main, le pouce tourné vers la terre, *pollice verso*, signe bien connu qui signifie: *A mort le vaincu*.

BATAILLE DE SOMMOROSTRO

Une dépêche du 1er mars annonçait qu'une colonne républicaine, forte de 5,000 hommes, aurait été surprise au pont Saint-Pierre de Sommorostro et taillée en pièces. Elle aurait eu 1,000 morts et on lui aurait fait beaucoup de prisonniers.

Le général Primo de Rivera occupait alors Sommorostro, Ontose, Minon, Povenia et Milquez.

A la date du 7, Serrano était à Sommorostro; il avait reçu des renforts et poursuivait, jusqu'au pont d'Alfarras, Tristany, à qui il tuait 20 hommes et faisait 46 prisonniers.

Le dessin que nous reproduisons aujourd'hui a été pris, le 21 février, à cinq kilomètres de Bilbao.

Les troupes républicaines installées à Sommorostro, le 24, ouvrirent le feu sur toute l'aile droite avec les canons krupp, dont la portée défiait l'artillerie carliste. Encouragées, elles voulurent attaquer les tranchées; la bataille s'engagea, on les repoussa à la baïonnette. Les Carlistes perdirent 400 hommes et leurs adversaires plus du double.

SERRANO ET RIVERA

Le maréchal Serrano, fils du général Serrano y Cuenca, doit sa fortune militaire et politique aux guerres civiles qui désolent l'Espagne depuis la mort de Ferdinand VII, et à la faveur des deux reines Marie-Christine et Isabelle. Il ne passa dans l'opposition que quand cette dernière eut appelé Narvaez au gouvernement, qu'il attaqua, soutint, réattaqua, suivant qu'il croyait avoir intérêt à agir dans un sens ou dans l'autre.

Nommé gouverneur de Cuba, il réussit à rattacher pour quelques jours Saint-Domingue à l'Espagne, ce qui lui valut le titre de duc de la Torre et la grandesse de première classe. On sait le rôle qu'il joua dans la révolution de septembre 1868, qui renversa le trône de la reine Isabelle. Nommé régent en 1869, il gouverna au milieu des plus grandes difficultés, triompha d'une insurrection républicaine, et après le court règne du duc d'Aoste, Amédée Ier, l'insurrection cantoniste et le coup de force du 3 février dernier, exécuté par le général Pavia contre les Cortès constituantes, il vient de reprendre possession du pouvoir suprême, qu'il ne peut garder qu'à la condition de triompher de l'insurrection carliste devant Bilbao.

Le général Primo de Rivera est, lui, avant tout, un militaire; c'est à son épée seule qu'il doit sa fortune. Cet officier général, jeune encore, est d'un courage héroïque; aussi est-il adoré du soldat. Mais cette bravoure l'entraîne presque toujours trop loin, et il a le tort de s'exposer comme un simple officier. Il ne l'a que trop prouvé au combat du 27. Grièvement blessé, tenu un insta...

pour mort, il a été transporté à San Juan de Sommorostro, dans le château du marquis de Villadarios, qui est dans le camp carliste. C'est là qu'on a extrait la balle restée dans son sein droit. Les dernières nouvelles venues d'Espagne annoncent que les médecins pensent le sauver.

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE

ESPAGNE.

Bayonne, 29.—Les dernières nouvelles du théâtre de la guerre annoncent que le général Concha à la tête de 20,000 hommes avance sur Valmaseda située à une vingtaine de milles au sud-est de Bilbao pour attaquer les Carlistes en queue, tandis que le maréchal Serrano doit les attaquer simultanément par devant. Les Carlistes sont fortement retranchés.

Madrid, 1er.—On a reçu la nouvelle ici qu'un corps de 2,000 Carlistes a été défait dans la province de Tarragone par les troupes nationales, au nombre seulement de 900. Les républicains ont défait dernièrement plusieurs autres bandes de Carlistes dans l'Aragon et l'Albacite?

Madrid, 1er.—Les Carlistes ont abandonné les forts de San Pedro Abanto et San Juliana, qui sont occupés maintenant par les troupes républicaines. On s'attend à la reddition de Portugaleta sous peu.

Madrid, 1er.—Une dépêche de Santander mande que les Carlistes battent en retraite et que les troupes républicaines sont probablement déjà entrées dans la ville de Bilbao.

ANGLETERRE.

Londres, 29.—Les malles du vapeur *Amerique* ont été trouvées dans une chaloupe abandonnée en pleine mer par la barque *Assyria* qui est arrivée au Havre le 27 courant; elles sont beaucoup endommagées par l'eau.

Londres, 3.—On prétend confirmer la nouvelle de l'entrée des troupes du gouvernement dans Bilbao; mais des dépêches reçues postérieurement du nord de l'Espagne, mandent qu'elles sont entrées à Portugaleta vendredi après-midi, que toutes les forces ont été concentrées entre cette place et Bilbao, et qu'un combat désespéré a eu lieu à cinq heures samedi matin. On en ignore encore le résultat.

Londres, 4, 5 h. a. m.—Une dépêche de Madrid mande qu'un décret a été lancé pour enrôler toute personne au-dessus de dix-neuf ans, en état de porter les armes.

ETATS-UNIS.

New-York, 29.—Une lettre de Yokoho, en date du 26 mars confirme la nouvelle que le vapeur *Nil* de la compagnie française est perdu. Il est parti de Hong-Kong le 12 mars et le 20 il a été désemparé et s'est échoué. On croit qu'il avait 150 passagers à son bord, sur ce nombre on n'en connaît que quatre qui soient sauvés. Le navire est complètement perdu.

Washington, 28.—Baxter télégraphie au président qu'une insurrection armée existe dans l'Etat d'Arkansas.

Dans le sénat le vote a été pris sur le bill des finances auquel le président a proposé son veto. 34 pour, 30 contre. Les deux tiers de la Chambre étant requis pour adopter un bill malgré le veto du président, le bill a été rejeté.

FAITS DIVERS

UN VOYAGE AUX ABIMES.—Dans l'après-midi du 28 avril, au-delà de 200 personnes étaient réunies sur le pont de glace devant Québec, pour être témoins de la promenade du plongeur Fradette aux abîmes. On l'affubla d'un habit en caoutchouc fermant aux pieds, aux poignets et au cou. On lui rabattit sur la tête un casque en métal qui lui couvrait tout le chef et se fermait sur la poitrine par une platine en cuivre. De l'extrémité du casque, en forme de fanal poifait un tube au moyen duquel on soufflait l'air dans l'appareil: un verre épais protégé par des fils de fer, lui permet de voir à travers cette étrange coiffure. Il a sous les pieds deux épaissees semelles en plomb. On jette au fond de l'eau une ancre attachée à une amarre dont un homme tient l'extrémité sur la glace. Le plongeur se laisse glisser au fond par cette amarre. Une autre corde le retient sous les bras en cas d'accidents.

Fradette est descendu à une profondeur de 106 pieds, il a circulé autour de la carcasse de l'*Arctic*, et est remonté au bout de six minutes. Il rapporte que la saison est guère plus avancée dans le royaume de Neptune que chez nous, la température y est encore rigoureuse: il avait les mains toutes bleues et le corps transi. Il prétend que l'*Arctic* sera facile à retirer, mais ne peut rien dire de la position qu'il occupe. Ce costume lui donne un aspect tout à fait étrange. En le voyant paraître à la surface, on dirait un monstre marin, échappé à l'empire de Neptune. Les spectateurs étaient effrayés.

MORCEAU DE GLACE.—On écrit de la Nouvelle-Ecosse:

Le 31 mars, un nommé Patrick Ryan, de Maitland, N.-B., longeait le rivage du Bassin des Mines, sur le bord de la glace, éloignée de quelques pieds du rivage, lorsque soudain le morceau sur lequel il marchait se détacha et fut emporté vers la mer. Cela se passait dans l'avant-midi. Après avoir vogué à la dérive toute la nuit, exposé à l'intempérie de la saison, il fut aperçu de la Rivière Diligence le matin suivant. On essaya d'aller à son secours, mais on ne put trouver d'embarcation dans laquelle on put se risquer avec assez de sûreté. Le vent était fort et l'homme fut bientôt emporté hors de vue. Durant la nuit le vent vira de bord et l'infortuné fut poussé vers le lieu d'où il venait.

Les souffrances qu'il endura, exposé au froid et dévoré par la faim, sont indescriptibles. Son frère équipé diminuait graduellement devant ses yeux, tandis que les vagues se précipitaient sur la banquise et le mouillaient à chaque minute, ce qui, on le pense bien, ajoutait aux misères de sa pénible situation. Il n'osait s'asseoir de peur de s'endormir d'un sommeil dont il savait bien de ne pouvoir jamais s'éveiller. Ce fut qu'à force d'efforts surhumains qu'il réussit à se tenir réveillé, et qu'en changeant constamment de position qu'il ne pérît point de froid. Le matin du quatrième jour, on l'aperçut de nouveau et on alla à sa rescousse. On le trouva insensible. Les soins les plus assidus lui furent prodigués et il revint bientôt à la santé.

TENTATIVE DE SUICIDE.—On lit dans le *Métis*:

Hier après-midi, une scène tragique et pénible à décrire avait

lieu à la résidence de M. François Carrière, St. Boniface. Henry McConville, avocat, attentait à ses jours dans un moment de délire. Il croyait voir de nombreux ennemis qui en voulaient à sa vie, et prenant un couteau de poche, il se l'enfonça dans le cou. Les femmes qui étaient seules eurent peur et sortirent pour aller avertir. Lorsque M. Carrière arriva, McConville baignait dans son sang et continuait à se plonger le couteau dans la gorge. On lui porta les premiers soins, et quelques instants après le Constable Power arrivait et le faisait transporter à la station de police, à Winnipeg. Le Rév. P. Baudin fut mandé, mais il le trouva sans reconnaissance. Cette nuit il reprit ses sens, et écrivit qu'il voulait avoir un prêtre. Le Rév. P. Baudin s'y rendit de nouveau et le trouva dans les meilleures dispositions. Ne pouvant parler, il fit sa confession par écrit et reçut l'extrême-onction. Il écrivit aussi ses dernières volontés qu'il remit au Rév. P. Baudin. A six heures ce matin, il n'était pas encore mort, mais il y a peu d'espoir qu'il en revienne.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que McConville est décédé à 11.30 ce matin.

TRISTE ACCIDENT.—Mercredi de la semaine dernière, un bien triste accident est arrivé sur le Grand-Tronc, près de la station St. Dominique, (Cèdres). Comme le train de 8 heures du matin descendait à Montréal, il vint frapper un homme qui se trouvait à marcher et le tua instantanément. On ne connaît pas le nom de cet homme.

Un autre accident est arrivé sur le même convoi. Un capitaine de barge, du nom de François Naud, des Cèdres, s'embarquait à St. Dominique, pour se rendre à la concession voisine, et se plaça sur une des plates-formes. Lorsque le convoi allant à pleine vitesse, il prit son élan et sauta à terre. Lorsqu'on le releva, il était à l'agonie, et il est mort en le transportant chez lui.

L'enquête est commencée hier matin.

MAISON ETHIER.—L'inauguration du restaurant Ethier, situé à l'encoignure des rues Notre-Dame et St. Gabriel, a eu lieu. Pour la circonstance, M. Ethier a donné un banquet auquel assistaient plusieurs de ses amis.

La salle où s'est donné le dîner, était décorée avec un goût exquis. Les mets servis étaient des plus succulents; on en jugera, du reste, en lisant le menu suivant:

Potage: Consommé Printannier à la Royale, Oxtail-Liée; Poisson: Cabillaud, Sauce aux Huîtres; Entrées: Ris de Veau piqués à la Financière, Côtelettes d'Agneau aux Petits Pois nouveaux, Aspics de Homards à la Russe; Relevés: Rosbif au Raifort, Galantine de Dinde décorée; Kotis, Canards noirs, Grouses au Cresson; Salades: Salade de Tomates fraîches, Salade de Laitue, Salade d'Anchois à la Piémontaise, Radis, Concombres; Entremets: Petits Pois nouveaux, Pommes de terre nouvelles, Flageolets, Nougats à la Gentilly, Gelées de Fraises au Champagne, Charlotte Russe à la Vanille, Glaces aux Ananas, Desserts: Motto, Bonbons, Oranges, Biscuits, Choux grillés, Petites Gênoises variées, Bouchées de Dames, Tartelettes Condé, Figues, Noix, Mendiants, Marmelade.

VINS.

Champagnes, Sparkling Moselle, Etoile Rosée, Saint Perrez; Clarets, Beaume, Barton et Guestier, Bordeaux; Vins Blancs, Hernoyant, Sherry et Cognac.

Nous ne pouvons que recommander un établissement que nous savons être honorable et qui sera toujours bien tenu.

UN PROGRÈS.—M. de Funkal, émigré polonais, s'est adressé au conseil de ville pour obtenir la permission d'ériger, en divers endroits, des kiosques pour le débit de boissons d'été, et de liqueurs de tempérance, suivant la coutume des villes européennes. Cette innovation serait d'une grande utilité et ne tarderait pas à devenir populaire. Nous espérons que nos édiles accueilleront favorablement la demande qui leur est adressée.

Nous avons sous les yeux la première livraison de l'*Histoire populaire illustrée de Napoléon III*, que MM. Granier et Paul de Cassagnac ont entreprise. Une très belle et très parlante photographie du souverain mort en exil orne cette livraison, écrite par deux des défenseurs les plus éloquents et les plus convaincus de l'empire. Jamais le proverbe: "Tel père, tel fils," ne trouva une plus juste application que dans cette émulation de bonapartisme et de talent.

Cette première livraison retrace surtout l'enfance et la jeunesse du fils d'Hortense. Elle abonde en anecdotes, en particularités touchantes et gracieuses sur la mère et sur l'enfant, qui trouveront beaucoup de lecteurs sympathiques dans tous les rangs de la société. Nous assistons, en ce moment, à la formation de la légende du second empire, à mesure que celle du premier s'efface un peu dans le lointain.

BIBLIOGRAPHIE

LA REVUE CANADIENNE.—Avec la fin du mois nous arrive la livraison d'avril de la *Revue Canadienne*.

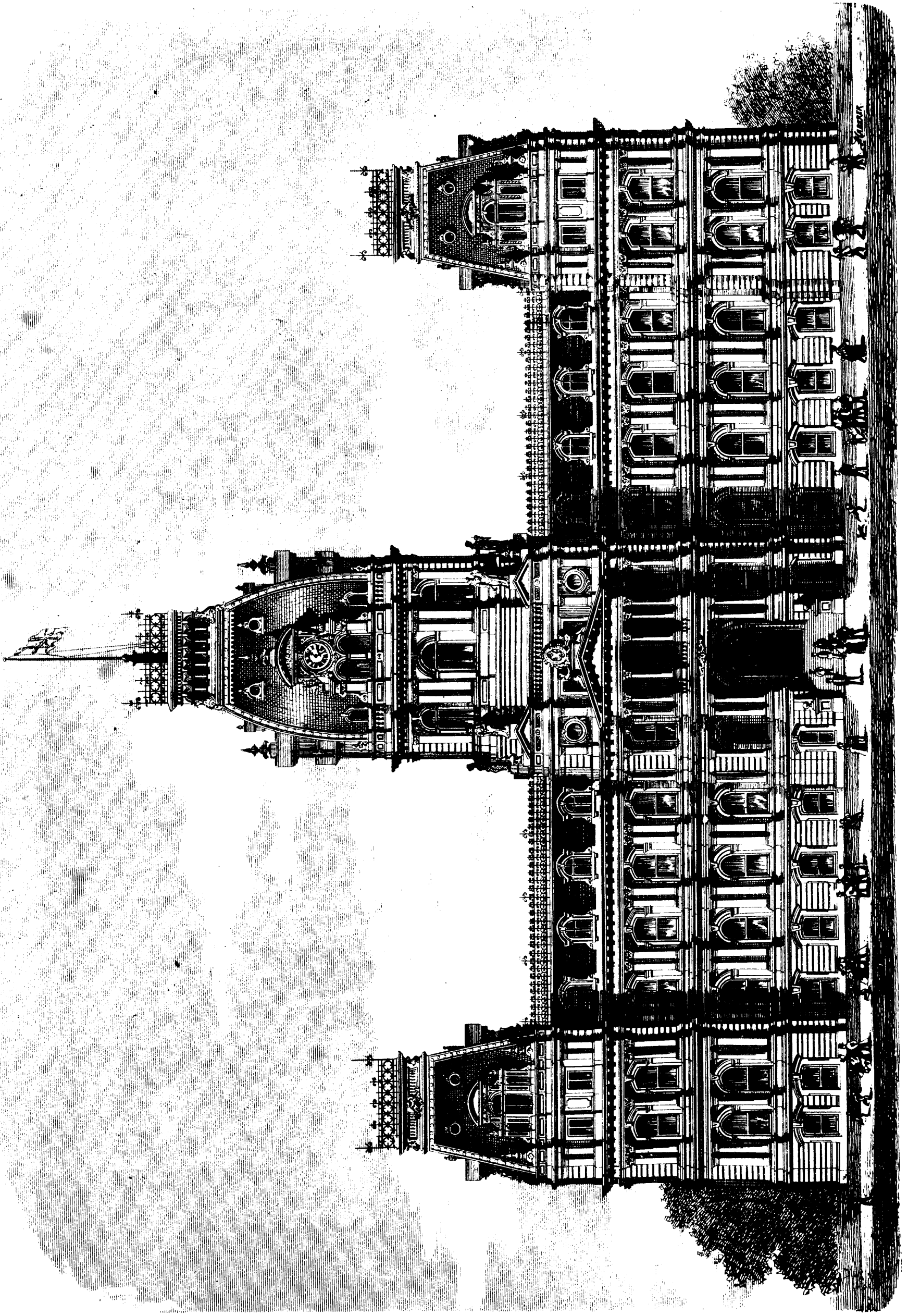
Ce que nous souhaitons à cette estimable *Revue*, s'accomplit peu à peu, des articles variés et d'actualité au point de vue Canadien.

Les questions ne manquent pas, et comme cette *Revue* ne paraît qu'une fois par mois, il est plus facile pour les auteurs d'étudier et d'élaborer leurs sujets que dans la presse quotidienne où l'on ne lit pas généralement les articles de longue haleine. Mais pour cela, il faut que le public encourage la *Revue*, en s'y abonnant et en faisant abonner les amis, afin de donner à l'éditeur les moyens de rétribuer les auteurs qu'on ne peut raisonnablement pas obliger d'écrire seulement que pour les beaux yeux des lecteurs.

Nous pourrions faire un léger sacrifice pour la littérature canadienne qui compte si peu d'œuvres parmi nous et offrir quelque encouragement à nos littérateurs auxquels est échue la tâche ingrate d'ouvrir la carrière aux autres.

Nous recommandons cette nouvelle livraison de la *Revue Canadienne* à l'attention de nos lecteurs pour lesquels nous publions le sommaire qui suit:

- I. Un Mariage pour l'autre Monde, suite. M. Masson.
- II. L'île de Cuba, la Havane et l'insurrection Cubaine, (suite et fin). Octave Sachot.
- III. Discours prononcé par M. Gonzalve Doutré, à l'Université McGill. Gonzalve Doutré, D. C. L.
- IV. Impression de voyage. Gustave Dahaut.
- V. La question du jour, ou l'union des partis dans la province de Québec. Guérin-Duprey.
- VI. Chronique du mois. Aimé Gélinas.
- VII. Bibliographies. J. B. R.



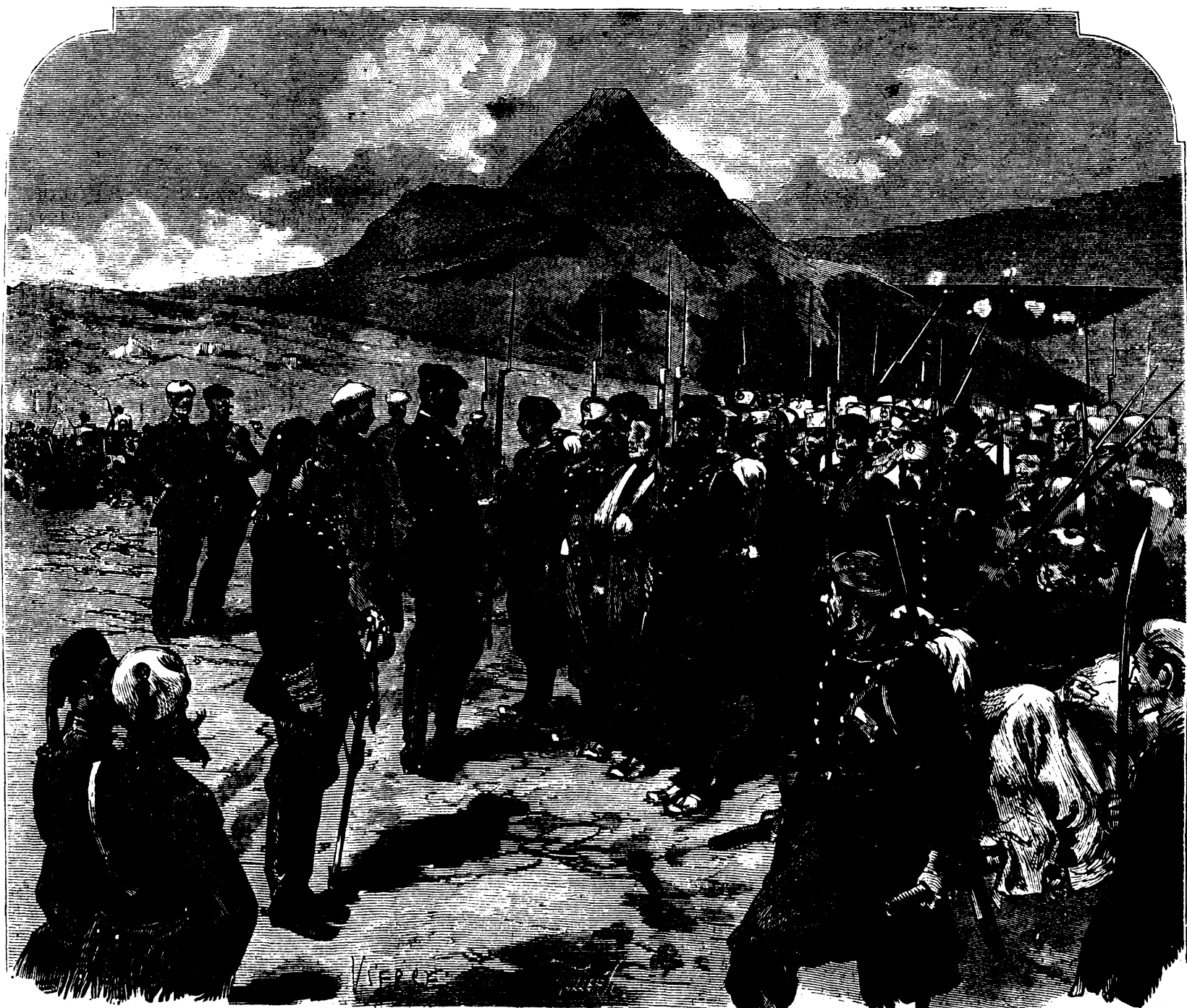
L'HOTEL DE VILLE ACTUELLEMENT EN CONSTRUCTION, MONTRÉAL



LE MARÉCHAL SERRANO
COMMANDANT-EN-CHEF DES FORCES RÉPUBLICAINES DEVANT BILBAO



LE GÉNÉRAL PRIMO DE RIVERA
BLESSÉ À L'ATTAQUE DE SAN PEBRO DE ABANTO



LA BATAILLE DE SOMOROSTRO, 25 FÉV.—PRISONNIERS RÉPUBLICAINS AMENÉS DEVANT DON CARLOS



UNE FÊTE ROMAINE.—COMBAT DE GLADIATEURS

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI 7 MAI 1874

SEMAINE PARLEMENTAIRE

Samedi, le 2 mai

Le Comité de l'Amnistie poursuit activement son enquête. Mgr. Taché a été interrogé longuement et a fait des révélations qui ont causé une forte impression sur ses auditeurs. Nous n'en connaissons pas exactement la portée, car les travaux du Comité sont tenus secrets : on dit cependant que l'un des membres a déclaré que s'il avait connu tous les faits dévoilés par l'Archevêque de St. Boniface, il n'aurait point voté l'expulsion de M. Riel.

Sir John A. Macdonald a été aussi entendu. Il aurait déclaré qu'aucune amnistie n'a été promise après l'exécution de Scott, et aurait lu une lettre de M. Cartier qui déclare la même chose. Il faut admettre que cela s'accorde avec une dépêche, déjà publiée, du ministre des Colonies que le gouvernement canadien avait consulté sur le sujet. Le ministre des Colonies dit, en effet, qu'une amnistie pourrait être accordée, mais ne devrait pas s'étendre jusqu'au "meurtre" de Scott. Comme il appartenait à notre gouvernement, non pas d'accorder l'amnistie, mais de la demander à la Reine, M. Cartier n'a pu déclarer autre chose que ce que disait le ministre des Colonies, sauf à promettre sur sa responsabilité individuelle de faire son possible pour obtenir davantage de l'Angleterre.

On pense que le Comité fera son rapport dans une quinzaine de jours.

La discussion sur le tarif a été très-vive entre le ministre des finances et le Dr. Tupper. Ce dernier, prenant M. Cartwright par les cornes, a affirmé : 1o. qu'il n'y a pas de déficit et que, par conséquent, une augmentation d'impôts n'est pas nécessaire; 2o. que les projets financiers du gouvernement sont absurdes. M. Cartwright a répondu sur le premier point en démontrant à sa manière l'existence du déficit, mais sur le second point il s'est implicitement avoué coupable en abandonnant ou modifiant presque tous ses projets. Ainsi au lieu de remanier la liste des articles d'importation qui payent 15 p. 100 de droits, il la laisse intacte et élève ces droits à 17½ p. 100; l'impôt sur les sucres, qui a soulevé tant de réclamation, est abandonné, mais M. Cartwright promet de régler la question l'an prochain; le projet d'impôts sur le fer est modifié et sera, dit-il, à peu près le même que sous l'ancienne administration; les thés qui devaient être grevés d'une taxe spécifique de 6 et 4 centins, seront chargés de 4 et 3 centins; les vins français supporteront 30 centins par gallons.

Nous avions donc raison de prévoir que les plans financiers de M. Cartwright seraient bientôt enterrés. Il a eu le mérite de prêter l'oreille à toutes les réclamations, mais il a perdu du même coup la confiance du public commercial.

Prévoyant une augmentation, les négociants se sont imposés des sacrifices pour retirer toutes leurs marchandises consignées dans les entrepôts douaniers; dans l'espace de vingt jours le trésor a perçu ainsi \$3,000,000. Mais pour un certain nombre de ces négociants de telles précautions étaient inutiles, puisque M. Cartwright a été forcé d'abandonner ses premiers projets, ceux, en particulier, concernant les sucres. La haute finance ne lui pardonnera jamais cela.

OSCAR DUNN

NOTES COURANTES

Nos députés ont l'esprit le plus flexible, les aptitudes les plus variées. Après avoir discuté d'une manière très remarquable l'affaire Riel, ils ont parlé avec le même entrain de l'atmosphère des édifices parlementaires. Il paraît que ça ne sent pas bon dans le palais législatif. M. Cauchon a trouvé cela le premier, et M. Holton, lui, en prend occasion pour fumer constamment des cigares d'un arôme délicieux, au dire d'un de mes amis qui a un cousin dont le beau-frère est neveu d'un financier à qui le député de Chateauguay a offert un jour, dans un moment d'expansion, un de ces purs havanes.

L'air de ces grands édifices fait maigrir M. Mousseau, et il en accuse le changement de ministère; mais M. Laflamme, qui pâlit de son côté, y sent un reste de l'antique corruption. C'est toute une discussion, et le bon peuple ne saura jamais qui croire. Il est certain seulement que M. Jetté ne prend pas de couleurs à Ottawa.

Nos députés devraient respirer un air pur. Qu'ils fassent de mauvais discours, soit; leur timidité bien connue peut en être cause, mais que leur hydrogène et leur

oxygène soient combinées dans la juste proportion, c'est d'une importance suprême. Car l'air ambiant, après avoir traversé les ventricules des poumons, contribue à la formation du sang et nourrit la pulpe cérébrale. Comprendons cela si nous pouvons, mais dans tous les cas c'est à peu près ce que dit maître François Rabelais dans une langue plus salée. Or la pulpe cérébrale d'un député est une chose à soigner. N'est-elle pas le laboratoire d'où sortent tous les projets de lois et d'impôts, toutes les résolutions d'icelui député? Croit-on vraiment que si la représentation canadienne vivait dans une atmosphère saine, elle aurait eu la malheureuse inspiration d'expulser M. Riel? Si M. Cartwright avait eu la pulpe en bonne santé, n'est-il pas vrai qu'il n'aurait jamais songé à taxer les vins français, le thé, le tabac, le sucre? Et si M. Dorion n'observait fidèlement les préceptes de l'hygiène, aurait-il eu la bonne idée d'abolir la nomination et la qualification des députés, et d'établir le scrutin secret? Non, il aurait encore pensé aux parlements annuels.

Figurez-vous que l'air destiné aux poumons de nos législateurs arrive dans l'enceinte parlementaire par des souterrains longs de deux arpents; c'est comme qui dirait que les élus du peuple vivent dans une cave. C'est ingénieux, n'est-ce pas? M. Chapais, dans le temps qu'il était ministre, avait imaginé de mettre cet air en mouvement au moyen d'une roue immense mue par la vapeur. On pouvait trouver plus mal comme atténuation. Cependant cette roue n'a pas été pour M. Chapais la roue de fortune; elle a bien marché, mais il ne l'a pas suivie.

Un des électeurs de M. Paquet visitant un jour les édifices du Parlement, voit cette roue et demande à quoi elle sert.—Vous avez entendu parler, lui dit son cicerone, de la machine gouvernementale.

—Oui; c'est-à-dire non, j'ai lu cela dans les gazettes.

—Eh bien! c'est cette roue qui la fait marcher.

—Ah! je comprends.

A propos de M. Paquet, il s'est occupé sérieusement d'assainir le Parlement, les bâtisses s'entend. Il obéit en cela à sa mission de médecin qui lui commande de soulager l'humanité souffrante, et il remplit en même temps ses devoirs de *whipper-in* obligé de veiller sur les partisans du ministère. Il est vrai que du même coup il protège l'opposition, mais au fond du cœur il s'en félicite. Puisse-t-il réussir au gré de ses desirs. Le pays a les yeux fixés sur lui!

La débacle se fait sur toute la ligne, je veux dire sur tous nos lacs, fleuves et rivières. Si les élections générales avaient eu lieu aujourd'hui, le parti conservateur aurait eu là une belle occasion pour aller se jeter dans l'Atlantique. Il a préféré le Pacifique.—Le mot "préféré" n'est peut-être pas ici très-juste.

Est-il certain que ce parti soit à la mer? Si tel est le cas, il a sous la main autant de planches de salut qu'il lui en faut pour arriver au port..... un jour ou l'autre. Mais des hommes d'esprit disent que c'est pour lui simple affaire de transbordement: changer de navire et d'équipage. Voyez donc l'Amérique, le dernier, espérons-le, des malheureux steamers parmi les transatlantiques français: il a suffi de le décharger un peu pour le remettre en état de livrer bataille aux flots encore une fois. Il ne faut jamais se fier aux apparences. Durant les derniers jours d'avril et les premiers de mai, par exemple, en voyant six pouces d'une neige nouvelle couvrir le sol de la patrie que nous aimons malgré tout, qui aurait dit que l'été viendrait cette année? et cependant le voilà qui s'avance à pas de course sous un soleil ardent.

Donc la débacle s'accomplit. Cela me rappelle la description de cet événement canadien par M. Emile Chevalier. L'ancien rédacteur du *Pays*, de la *Ruche Littéraire* et de je ne sais quoi encore, après une douzaine d'années d'études parmi nous, est retourné à Paris où il a publié des romans et fait quelques articles pour la *Revue Moderne*. J'ai encore sous les yeux un numéro de cette revue 1868 qui contient un long article de lui intitulé: "Les bords du Saint Laurent."

"Un soir, dit-il, à la fin d'avril... j'achevais ma toilette, quand un bruit semblable à un tremblement de terre nous fit frémir, mes fenêtres, mes meubles, ma chambre, mon *boarding house* et ma personne, des pieds à la tête... J'éprouve quelque vertige; je me précipite dans le corridor.

"Ah! venez, venez, me crie un pensionnaire. C'est la débacle qui commence. Un spectacle grandiose, unique en son genre! Sur le quai il y aura des maisons broyées comme des cloches de verre.

"Une demi-minute après cette invitation, je me frayais, de coudes et de poings, un passage dans la cohue amassée au bas de la place Jacques-Cartier devant le grand fleuve. Ciel! quel changement depuis mon arrivée ici. Il fait un temps merveilleusement doux. Le soleil brille. Aux extrémités rougies des arbres apparaissent des bougeons... Des monceaux de glace cependant hérissent les quais, j'escalade l'un de ces caps.....

"Vacarme effrayant! Sous mes yeux le Saint-Laurent en fureur, se débattant et rugissant....

"A des intervalles inégaux, un mugissement sourd et prolongé, semblable au roulement du tonnerre, couvrait le tumulte. Des corbeaux et des vautours planaient dans l'atmosphère que sillonnaient, à chaque instant, des bandes de cygnes et de canards sauvages.

"Tout tremble autour de moi, tout jusqu'au promontoire sur lequel avide, anxieux, je me tiens immobile.... Des pics de glace énorme émergent du sein des ondes... Ils se fracassent... avec des sons assourdissants que je ne saurais comparer qu'à ceux produits par la décharge simultanée de cent pièces d'artillerie.

"A deux ou trois cents mètres sur ma droite, un immense bâtiment en pierre de taille fut balayé, englouti sous une avalanche de glaçons... Il fallut évacuer le poste. A peine l'avions-nous quitté, que le flot jeta sur la rive, devant la place Jacques Cartier, une falaise de banquettes superposées haute de trente mètres (90 pieds)."

Et dire que M. Emile Chevalier a écrit cela après un séjour au Canada d'une douzaine d'années. Il pense assurément que Montréal est bien loin de Paris, et c'est trop souvent ainsi que les Français écrivent notre histoire.

Un mot entendu sur la rue St. Jacques.

Mon cher Solliciteur-Général, venez donc entendre la machine parlante.

—Non, merci, j'en aurai une prochainement.

—Vous dites que!...

—Je me marie!

O. D.

CHRONIQUE

On mande d'Ottawa à la date du 29 avril :

Il est rumeur que le gouvernement a l'intention d'établir un département des chemins de fer et offrir le portefeuille à M. Brydges. On dit aussi que M. Blake doit rentrer dans le cabinet, et qu'un effort sera fait pour engager M. Galt à entrer dans l'administration. La rumeur cependant n'est pas confirmée.

Le *Times* d'Ottawa annonce que le colonel Powell sera probablement nommé adjudant général de la Puissance. Il croit que cette nomination sera bien accueillie par tout le monde, et spécialement par la force de milice.

M. Geo. Grant, de Halifax, l'auteur de "From Ocean to Ocean," publiera bientôt un ouvrage intitulé *The Great West*.

M. Oscar Martel, violoniste, nous communique les lignes suivantes :

Mandée par dépêche de M. Aye, l'impressario du Covent Garden à Londres, Mlle Lajeunesse n'a pu réaliser son projet de passer quelques jours à Paris, elle a dû se rendre immédiatement à Londres par Ostende (Belgique). Après *i Puritani* que doit d'abord chanter Mlle Lajeunesse au Théâtre Royal Covent Garden, elle paraîtra dans le "Mignon" d'Ambroise Thomas, en compagnie de Faure (Lothario Nicolini (Wilhem), et Mlle Marimon (Philine.) Quelle royale distribution! et Vianesi conduira l'orchestre. Faure et Mlle Lajeunesse chanteront ensuite "Hamlet" d'Ambroise Thomas. Comme on le voit, les opéras d'Ambroise Thomas ont droit de cité au Covent Garden de Londres.

Le comité du Nord-Ouest a entendu Sir John A. Macdonald qui aurait dit, suivant la rumeur, que la seule amnistie qui ait jamais été promise est celle contenue dans la proclamation antérieure à l'exécution de Scott.

Le *Courier de San Francisco* annonce qu'un de ses amis qui est en mesure d'être bien renseigné, l'informe qu'à une réunion d'internationaux qui a eu lieu ces jours derniers, on a arrêté le programme d'une réception à MM. Rochefort et Pascal Grousset, qui, si le télégraphe ne nous a pas induits en erreur, doivent arriver prochainement à San Francisco.

On télégraphie de Québec le 1er mai :

Un mai a été planté sur le pont de glace cette après-midi. La glace est encore solide à une distance de sept milles en haut de la ville et à un mille en bas.

Toutes les mères font usage du Sirop de l'Impératrice du Dr. Valpeau: il calme la douleur et aide la dentition.—Lafond & Cie., agents.

Les annonces de naissance, mariages ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

DÉCÈS.

A South Adams, Mass., le 27 avril, à l'âge de 30 ans, Aglaé Jetté, fille de M. Jos. Jetté, ci-devant de St. Denis, P.Q. Malgré toute la force de son caractère, sa patience et son courage admirable durant sa douloureuse maladie il lui a fallu dire adieu à ses parents inconsolables.—R. I. P.

LES RUINES DE MON COUVENT

TRADUIT DE L'ESPAGNOL PAR
M. LEON BESSY.

(Suite.)

Et comme si j'eusse été la victime offerte, on m'étendit ou je m'étendis sur le froid parvis, et l'on me couvrit d'un drap funèbre. Alors il me sembla que tout se transformait dans le sanctuaire. La voix des enfants du chœur se tut. Les religieux entonnèrent leurs chants les plus graves et les plus lugubres, et l'orgue, interrompant ses airs joyeux, imita successivement le bruit des vents, les sifflements de la tempête, et les sons aigus et pénétrants de la trompette du jugement dernier. J'étais étendu là, entre les bras d'une mort qui ne m'arrachait à cette vie que pour me livrer à une autre. Sans doute bon nombre de fidèles avaient compassion de moi en ce moment; mais, de mon côté, je n'avais pas moins pitié d'eux, car mon cœur était en paix, et je me trouvais le plus heureux des cadavres qui attendaient là leur sépulcre.

Caché sous mon suaire j'entendis réciter l'office des morts, et je le répétais de tout mon cœur, en m'arrêtant aux paroles qui me faisaient le plus d'impression ou qui se rapportaient le mieux à mon passé ou à mon présent.

— « Mes années, disais-je, suivant en esprit les religieux, mes années se sont écoulées rapidement, et je marche dans une voie sur laquelle je ne reviendrai jamais. Mes forces sont épuisées; mes jours sont courts, et il ne me reste que le tombeau. Toutes mes pensées se sont évaporées, et toutes les espérances de mon cœur se sont dissipées. On voulait me faire croire que la nuit dans laquelle je suis plongé se changerait en un beau jour, et que la lumière succéderait bientôt aux ténèbres. Mais j'ai dit au sépulcre: Tu es mon père; et aux vers: Vous êtes ma mère et mes sœurs. Sur quoi donc repose maintenant mon espérance? »

Peu après, un prêtre chanta d'une voix forte ces paroles de l'antienne:

« Je suis la résurrection et la vie; celui qui croit en moi, bien qu'il soit mort, revivra; et quiconque vit et croit en moi, ne mourra pas dans l'éternité. »

Alors on enleva le drap mortuaire qui couvrait ma tête, et je sortis du tombeau. Les lumières du temple me parurent plus vives, et le parfum des fleurs plus pur qu'auparavant: l'orgue avait changé de ton et accompagnait de joyeux chants. Deux prêtres se placèrent à côté de moi, et m'accompagnèrent jusqu'au pied de l'autel, où m'attendait le Père Provincial, tenant en main le livre des saints Evangiles. Ce fut sur ce livre et sur l'image de la Croix que je mis le sceau à cette imposante cérémonie. En ce moment régnait le plus profond silence. Le père Provincial me fit les questions usitées; après quoi, à la face de Dieu et des hommes, je prononçai mes vœux sans hésiter, d'une voix claire et accentuée qui résonna dans tout le temple.

Mais presque au même instant retentit sous les voûtes un cri à la fois si douloureux et si tendre qu'aujourd'hui même son seul souvenir me fait trembler et glace mon sang dans mes veines. La foule se pressa devant les degrés du sanctuaire autour d'une jeune fille qui venait de tomber évanouie dans les bras d'une autre femme. Il y eut un moment de confusion, et d'alarme: cependant ce tumulte passager fut bientôt couvert par les sons joyeux et retentissants de l'orgue, qui, cette fois, éclata de toute sa force, pour célébrer la victoire que je venais de remporter.

Bien que je me sentisse couvert de sueur et tremblant de tous mes membres en entendant ce cri triste et pénétrant, je ne tournai pas la tête; et quand on me reconduisit lentement de l'église au couvent, j'avais les yeux fixés sur le sol, et je n'osai pas un seul instant les lever vers le ciel, comme si j'eusse craint les regards furieux des ennemis que j'avais vaincus. Mais je ne pouvais fermer mes oreilles, et nous fûmes obligés de nous arrêter tout près de l'endroit où était né le trouble, au moment où j'avais prononcé mes vœux.

— Elle est sans doute folle, la pauvre enfant, dit une femme,

— Tout à l'heure, reprit une autre, elle disait entre ses lèvres qu'elle voyait un mort, et qu'elle le reconnaissait parfaitement.

— L'infortunée n'a-t-elle pas de parents? »

— Ils ont péri dans une émeute qui a éclaté dans le bourg qu'ils habitaient; et elle est maintenant retirée chez un vieux prêtre qui l'a laissée sortir aujourd'hui avec moi.

Je n'en entendis pas, ni ne voulais pas en entendre davantage. Quand j'arrivai dans ma cellule, il me parut impossible que j'y fusse revenu à l'aide de mes seules forces.

— Dieu est toujours Dieu, me dit à l'oreille le père Joseph, et il n'abandonne jamais celui qui se jette dans ses bras.

XLIII.

Je ne sais si je pourrai rendre compte de l'état dans lequel je me trouvais pendant quelques jours. A chaque instant je frissonnais; je sentais un froid intérieur circuler dans mes veines avec une telle rapidité, que souvent je craignais de tomber à terre. Le bruit des portes et les pas des religieux dans les corridors, le frémissement des feuillages dans les cours, les premiers tintements de la cloche, les premières vibrations de l'orgue au milieu de nos solennités et la première note de nos chants dans le chœur, retentissaient à mes oreilles comme autant de plaintes soudaines et lugubres, sorties du plus

profond des entrailles. J'avais besoin de faire effort pour revenir à la réalité et me soustraire à de vaines terreurs. Mais ces plaintes prenaient encore d'autres formes, et quand elles ne pouvaient pénétrer dans mon cœur par mes oreilles, elles tâchaient d'y entrer par mes yeux. Les images que j'apercevais dans les corridors et dans l'église même semblaient fixer sur moi des regards effarés, et allonger leurs faces livides, en ouvrant la bouche avec une expression d'indicible terreur. Puis elles disparaissaient à mes yeux; et sans qu'elles eussent besoin de parler, je les entendais s'écrier sur mon passage: « Le voilà, celui qui n'est plus qu'un cadavre vivant! »

Quand je m'agenouillais pour prier, l'image même du Dieu crucifié semblait, dans son agonie, pousser des gémissements plaintifs, et j'interrompais mon oraison pour m'assurer que ce n'était pas là un prodige réel, et que j'étais le jouet de mes illusions. Si j'ouvrais mon livre de prières, je n'y trouvais que prédictions sinistres, lamentations douloureuses, et cris de détresse poussés au milieu des angoisses de l'âme. Tout soupirait autour de moi, et j'étais comme plongé dans un gémissement universel qui me fendait le cœur.

Le surlendemain de ma profession, il faisait un temps très-pluvieux. L'église était presque déserte et nos chants y retentissaient plus sonores. J'aperçus une femme à genoux sur les marches du sanctuaire. Je détournai aussitôt les yeux; mais partout, dans le chœur, dans les galeries et jusque dans ma cellule, il me semblait que je la voyais et qu'elle me voyait, et les gouttes de pluie qui tombaient sur les toits et sur les arbres devenaient à mes yeux des torrents de larmes qui s'échappaient de ses paupières. Je croyais la voir errer sur des tombeaux, et les examiner l'un après l'autre, pour s'assurer si de l'un d'eux n'était pas sorti le cadavre qu'elle cherchait. Apercevant partout des dépouilles mortelles, elle laissait retomber la dalle qu'elle avait soulevée. Enfin, ayant trouvé un sépulcre vide, elle éclata en plaintes et en gémissements.

La cloche sonna l'heure de l'étude et je me rendis à la bibliothèque. La salle était déserte. J'examinai plusieurs ouvrages, espérant y trouver quelque passage consolant qui convint à ma situation. L'une des fenêtres donnait sur la mer, en ce moment très-orageuse. Au lieu d'être attentif à ma lecture, je contemplais les flots, et la pluie qui tombait à torrents comme pour calmer leurs fureurs. Immobile, les mains posées sur mon livre et les yeux fixés sur l'Océan, je fus tout à coup tourmenté de l'idée que peut-être j'avais causé le malheur de quelque infortuné. Cette idée inquiétait mon esprit, pénétrait de là subtilement jusqu'à mon cœur, puis s'emparait de mon imagination qui lui prêtait de nouveaux charmes; après quoi elle retombait de tout son poids sur mon cœur, pour me dire que j'étais un monstre, et que j'avais pris plaisir à tourmenter une âme dont on m'avait confié le soin. Cache-toi dans le sein de la terre, me criait une voix intérieure, et ne sors jamais de ses entrailles ténébreuses. Pourquoi as-tu reçu l'existence, si tu l'anéantis en toi-même? pourquoi as-tu cherché le contact d'un autre être pour animer sa vie et la tienne, si tu avais le noir dessein de faire périr cet être que tu attirais à toi et de te condamner toi-même au néant? Et il me semblait que les vents, la pluie et les vagues se réunissaient pour donner plus de force à ces plaintes accusatrices.

Je détournai mes regards de ces objets, pour les reporter sur mon livre que j'arrosai de mes larmes.

Alors se fit entendre tout bas à mon oreille une voix bien connue.

— Que lisez-vous, mon frère? me demanda avec tendresse le père Joseph.

Je revins à moi, frappé, non pas tant de l'accent de sa voix que de la manière nouvelle dont il m'adressait la parole. Il ne me tutoyait plus, et ne m'appelait plus son fils, ni son cher Manuel, mais simplement son frère. Et, en effet, je me souvins que j'étais et que je devais rester pour lui un frère jusqu'à la mort.

— Ce livre, ô mon frère, continua-t-il, qui vous sera peut-être utile demain, pourrait vous nuire aujourd'hui. C'est un livre excellent pour une personne mûre, mais qui ne convient pas autant à un jeune homme.

— Que dois-je donc lire, mon père? lui demandai-je.

— Mon frère, me répondit-il, ne doit pas lire en ce moment un livre écrit par la main des hommes; il ne trouvera la paix dont il a besoin que dans les enseignements dictés par Dieu lui-même.

A ces mots, il me présenta un livre de prières, et me dit de traduire et de paraphraser à ma manière les passages qu'il m'indiquait.

Je le fis, et tandis que j'écrivais, je sentis la paix rentrer dans mon âme.

— Lisez, mon frère, me dit le père Joseph.

— Que je sois en repos ou en mouvement, dis-je en prononçant les mots à haute voix à mesure que j'écrivais, vous n'ignorez aucune de mes actions, ô mon Dieu.

— Cela est évident, mon frère, reprit le Père en commentant la pensée du saint Livre, car il vous connaît parfaitement, et il sait jusqu'où peuvent aller vos forces.

— Vous découvrez de loin, continua-t-il, même avant leur naissance, la trame de mes pensées les plus secrètes, et la direction de mes pas. Sans que je parle, vous savez ce que je veux dire, et avant que j'aie fait un seul mouvement, vous voyez où je veux aller. Où puis-je me cacher, ô mon Dieu, pour échapper à la pénétration infinie de vos regards? »

— Si mon frère monte au ciel, reprit le père Joseph, il l'y trouvera; s'il pénètre jusqu'au fond des abîmes, il l'y trouvera encore; et s'il passe de l'aurore au couchant et se cache aux extrémités du monde, il le rencontrera pareillement.

— Car pour vous, continua-t-il, les ténèbres sont transparentes; pour vous la nuit ne diffère pas du jour. Dès l'instant où ma mère m'a enfanté, vous avez vu dans mon cœur, et vous avez scruté mes affections et mes desirs.

— Ainsi, dit le Père, mon frère ne pouvait encore concevoir aucune idée, que Dieu connaissait déjà toutes ses pensées futures, et pénétrait d'avance les replis les plus cachés de son cœur.

— O mon Dieu, poursuivis-je, mon âme défaille et soupire ardemment pour que vous l'arrachiez à l'angoisse dans laquelle elle gémît; mes yeux se fatiguent à chercher les consolations que j'attends de vous; mon âme est aride et froide, comme une plante exposée aux vents et aux frimas: mais je n'oublierai pas vos commandements. Sondez mon cœur, et voyez si je parle avec vérité; et si vous trouvez que je m'écarte du droit chemin, éteignez en moi le souffle de la vie, et faites-moi connaître les secrets de l'éternité.

— Mille fois heureux, reprit le Père, ceux qui marchent, sans faillir, dans le sentier des divins préceptes. Toutes les douleurs, toutes les misères, tous les chagrins de la terre, sont des choses qui ont existé de tout temps, et personne ne les ignore. Les commandements divins sont toujours nouveaux, et toujours supérieurs aux fragilités humaines. Qui pousse aujourd'hui un soupir qu'un autre ne l'ait poussé hier? Mais la loi divine impose sans cesse de nouvelles abnégations.

— Le Seigneur, dis-je à mon tour, a exaucé mes prières. J'ai senti les angoisses de la mort, et j'ai entrevu les horreurs de la tombe; mais Dieu m'a relevé de mon abattement et de ma tristesse. C'est pourquoi je l'invoquerai à toute heure, et je lui offrirai mon sacrifice: j'irai dans son saint temple, et j'accablerrai, aux yeux de tous, les vœux que j'ai prononcés en son nom.

Le commentateur et le copiste cessèrent alors, je ne sais comment, l'un de dicter et l'autre d'écrire, et je me trouvais dans les bras du père Joseph, mon front penché sur son épaule.

— Mon frère a dit qu'il avait entrevu les horreurs de la tombe. Eh bien! je le familiariserai avec elle, et je lui ferai prendre quelques leçons dans son sein.

— Quoi! dans le sein de la tombe? lui demandai-je avec effroi.

— Oui, là où la lumière du soleil ne pénètre pas, mais où la voix de Dieu nous parle. Suivez-moi, mon frère.

XLIV.

Je le suivis. Avant de descendre l'escalier, il alluma un flambeau et nous pénétrâmes dans une crypte dont la fraîcheur me fut extrêmement agréable. Nous en fîmes trois fois le tour, et quand il me semblait impossible d'aller plus loin, le père Joseph ouvrit une porte pratiquée dans le mur, par laquelle nous arrivâmes aux catacombes, c'est-à-dire aux sépultures du couvent. Ce lieu n'était éclairé que par la lumière que nous avions apportée avec nous. Les parois étaient garnies de niches irrégulières, de cercueils de pierre, de grandes statues et d'inscriptions.

— Toutes ces cendres, me dit le père Joseph, ont été autrefois des corps organisés et vivants, et ont obéi à des âmes. Si nous pouvions les interroger avec l'espoir qu'elles nous répondent, nous leur demanderions quelles pensées les ont agitées, quelles espérances elles ont conçues, quelles illusions les ont trompées, et, enfin, quelles réalités elles ont trouvées au terme de leur carrière. Elles nous diraient certainement qu'elles ont été ce que nous avons été, ce que nous sommes, et ce que nous serons. Cependant les noms que nous voyons gravés sur la pierre vont nous répondre pour quelques-uns de ces morts. Regardez ce cercueil, mon frère.

— Je le vois, mon Père, répondis-je.

— Eh bien! nous avons ici un bel exemple à imiter. Le souffle des passions avait troublé les jours de celui qui repose dans ce sépulcre, quand il vint frapper aux portes du cloître. Dès qu'il y fut entré, il sentit la paix rentrer dans son âme, et son cœur comme déchargé d'un poids immense. Mais l'esprit malin ne tarda pas à le tenter. Les peintures, les colonnes, les plantes, tout, jusqu'aux statues vénérées qui ornent les autels, revêtait à ses yeux des formes séduisantes; tout lui rappelait le souvenir de ce qu'il avait quitté à la porte du cloître. Un jour il se jeta aux pieds d'un de nos vénérables frères, et lui dit:

— Mon frère, je n'en puis plus.

— Ayez recours à Dieu, lui répondit le saint religieux.

— Comment le pourrais-je, quand les images mêmes devant lesquelles je me prosterne prennent une nouvelle forme, et que tout me rappelle ce que je cherche le plus à fuir?

— Fermez les yeux et implorez le secours de Dieu, reprit l'homme vénérable.

— Et que lui dirai-je, demanda l'infortuné? ne lui ai-je pas déjà tout dit?

— Récitez sans cesse, répondit le saint, l'Oraison Dominicale, jusqu'à ce que vous le compreniez parfaitement. Et, au moyen de cette prière, le religieux triompha de son ennemi.

— Croyez-vous, mon Père, dis-je, qu'elle suffira de même pour guérir mes amertumes?

— Oui, pourvu que mon frère y ajoute les exercices d'un zèle missionnaire. Votre caractère vous porte outre mesure à la méditation, ou plutôt à la rêverie. — Mais voici une niche qui vous parlera plus éloquemment que ma faible voix ne pourrait le faire. Cette niche renferme un religieux qui se perdait dans ses contemplations, et il se guérit parfaitement dès qu'il se livra aux travaux des missions. Il allait sans cesse d'un lieu à l'autre. Tout le monde le réclamait; il était obligé de porter des secours de tous côtés, et cette activité continuelle le tira de ses rêveries. Constamment occupé à prier, à prêcher, à confesser, il sortait chaque jour de ces exercices plus calme et plus purifié. Il mourut d'une manière extraordinaire. Un jour qu'il était à peine sorti du collège, il y entra en disant qu'il revenait pour mourir. Et il mourut en effet peu d'instant après.

Nous errâmes quelque temps encore dans cette demeure silencieuse, dont le sombre écho répétait, en le grossissant, le bruit de nos pas, et multipliait nos paroles d'une manière étrange, bien qu'elles fussent prononcées à demi-voix. Je heurtai du pied contre un crâne humain. Mais le père Joseph le ramassa, et, après lui avoir imprimé un baiser, le replaça sur un des cercueils.

— Dans cette bière, me dit-il, repose un religieux qui, nouvel Athanase, resta plusieurs mois caché au sein de ces tombeaux. Ceux qui, dans le siècle, cherchent à se distraire par la lecture d'ouvrages frivoles, enfantent le

plus souvent par une imagination déréglée, trouveraient l'histoire véridique de celui qui fut notre frère infiniment supérieure à ces tristes inventions. Il demeura ici pendant un siège et des assauts terribles, et tandis que le monde faisait sur sa tête un fracas épouvantable, il vivait tranquille parmi les morts.

—Et c'était aussi un missionnaire? demandai-je.

—Oui, un missionnaire qui, la croix d'une main et le bréviaire de l'autre, appelait à lui les infortunés, et leur prodiguait ses consolations. Nul ne pouvait l'entendre sans que ses yeux ne se changeassent en deux sources de larmes. Pendant qu'il faisait son noviciat, son frère aîné vint à mourir, et il se trouva en possession d'un riche majorat. Beaucoup de ses anciens amis le pressèrent alors de rentrer dans le monde, et ils obtinrent même du père Provincial que sa profession fût retardée de six mois, espérant ainsi le faire changer de résolution. Mais ils ne purent rien gagner. Il a lui-même raconté qu'à l'époque où il devait prononcer ses vœux, il avait eu à soutenir chaque nuit des luttes acharnées contre les démons, les capitaux et les revenus de ses ancêtres.

—Ainsi, demandai-je, tous, avant de triompher, ont dû combattre à outrance?

—Tous, mon frère, me répondit le père Joseph. Cet autre qui repose ici a été surnommé, à cause de son innocence et de sa douceur, la colombe du couvent. Un jour qu'il assistait un malade, celui-ci lui donna un rude soufflet. Alors le religieux, présentant l'autre joue, dit que ce n'était pas un, mais deux soufflets qu'il méritait, pour n'avoir pas su inspirer à son frère l'amour de Dieu; sur quoi le malade se mit aussitôt à pleurer et se convertit.

Nous sortîmes d'un étroit corridor, et j'aperçus devant moi un véritable temple souterrain, très-bas, mais dont les nombreuses colonnes supportaient des arcades d'une rare solidité.

—Mon frère, me dit le père Joseph, nous voici sous l'église qui, depuis peu, a entendu l'un des nôtres prononcer ses vœux.

—Je ne les ai point oubliés, répondis-je.

—Eh bien! ajouta-t-il, que mon frère se prépare à retourner à notre collège, car nous allons quitter cette demeure qui nous a offert un asile momentané.

—Allons-nous commencer nos travaux, mon Père, et parcourir les villes et les campagnes pour rassembler les fidèles autour de nous?

—Oui, et peut-être aussi pour essayer les railleries de beaucoup d'hommes aveugles. Mais nous ne leur donnerons pas pour cela des preuves moins éclatantes de notre tendresse. Car ces infortunés, entourés de toutes parts des vains prestiges du siècle, n'imaginent pas qu'il n'y ait rien de plus beau que son or et les plaisirs qu'il procure. Ils ne croient pas même pouvoir exister sans cela. La véritable vie pour eux, ce sont les marbres, l'albâtre et les lambris dorés, comme si leurs regards ne devaient jamais se détacher de ces objets passagers. Quant à nous, nous devons leur apprendre que la vie n'est que le chemin qui mène à la tombe. Vois, mon frère, s'il ne doit pas leur être pénible de reconnaître que leur vie n'est qu'une mort; que l'existence, telle qu'ils la comprennent, n'engendre que les pleurs, le désespoir et la ruine, et que le bonheur réside près des tombes dont la vue leur cause tant d'effroi.

Nous retournâmes à la galerie des sépultures, et le père Joseph s'arrêta successivement devant plusieurs niches vides.

Il garda quelques instants le silence, et il semblait vouloir sonder du regard le fond de ces ténébreuses demeures.

L'une des niches attira plus particulièrement son attention.

—Ces tombes ne sont pas encore habitées, dit-il enfin. Pendant quelque temps j'ai eu l'espoir que ma dépouille mortelle reposerait bientôt dans l'une d'elles, car je sens que mes forces s'épuisent; mais peut-être Dieu en a-t-il ordonné autrement.

—Non, répondis-je; vous pouvez encore être utile aux hommes, et à votre frère plus qu'à personne. Qui sait si nous ne reviendrons pas un jour dans ce cloître?

—Mon frère, reprit le père Joseph, j'ai voulu vous inspirer le mépris des choses de la vie, et voilà que moi-même je me sens faible et découragé, uniquement pour avoir souhaité qu'une de ces niches me servît de tombeau. O Manuel, que nous sommes faibles et fragiles en toutes choses!

Il se tut de nouveau, et enfin il se remit en marche, en disant :

—Je suis un enfant, un vrai enfant.

Peu de jours après nous étions dans notre collège.

XLV.

Le collège des missions, où nous venions d'arriver, est situé dans une position admirable. De là l'œil domine des campagnes délicieuses et très fertiles. On monte péniblement pendant une heure pour arriver au cloître. Celui-ci est protégé contre l'impétuosité des vents par des bois qui l'entourent, et dont les arbres couvrent de leurs cimes touffues un mont âpre et inculte. Du haut des sommets de cette charmante demeure on découvre mille perspectives variées, les unes plus proches et plus importantes, les autres plus lointaines et plus gracieuses.

Sous la domination arabe, qui dura très-peu de temps dans cette province, les conquérants avaient élevé là une forteresse, et du haut de ses murs ils imposaient leurs ordres à toute la contrée. Alphonse Ier d'Aragon les chassa de ce repaire, et le purifia en en faisant un cloître qu'il donna aux chanoines réguliers de saint Augustin. Les nouveaux possesseurs l'occupèrent pendant quatre siècles; après quoi l'archevêque l'assigna aux Franciscains réformés qui le transformèrent en un collège de missionnaires.

Le couvent semble s'élever au milieu d'une solitude verdoyante. Il est à une lieue de distance du plus prochain village. Dans les hivers rigoureux, cette verdure aux nuances variées disparaît sous un voile d'une blancheur éblouissante. Les neiges barrent le chemin à ceux qui vont chercher des vivres, et parfois l'on attend en

vain plusieurs jours de suite leur retour avec impatience. Alors les religieux sont obligés d'endurer toutes les privations que subissent les habitants d'une ville assiégée.

L'église est simple. Consacrée au milieu du douzième siècle, sa construction, depuis sept cents ans, n'a encore éprouvé aucun dommage. Nous suivîmes là le même genre de vie que j'ai décrit précédemment, excepté que nous faisons deux excursions par an, l'une au printemps et l'autre à l'automne. Quand j'eus reçu les ordres dans la ville archiépiscopale, et que j'eus obtenu les dispenses nécessaires, on m'adjoignit à ceux des missionnaires qui devaient parcourir le pays, et presque toujours j'accompagnai le père Joseph. Parfois nous parcourions les provinces d'Aragon et de Valence; d'autres fois nous franchissions la frontière de France, et nous poussons jusqu'à Perpignan. Nous allions trois par trois. Il y avait ordinairement quatre ou cinq de ces petites compagnies qui sortaient du collège en automne, et deux ou trois en avril, en sorte qu'il ne restait dans le cloître que le nombre de religieux nécessaire pour les exercices prescrits par la règle.

Notre séjour, dans les localités importantes, durait quelquefois un mois, et, dans les petites, quinze jours. Presque toujours nous allions à pied, bravant les fatigues du voyage, et nous n'usions de voiture ou de mules que quand le mauvais temps, une indisposition, ou une autre nécessité quelconque nous y forçaient. Nous savions, avant de l'avoir aperçu, que nous approchions d'un modest village; car alors un grand nombre d'habitants accouraient à notre rencontre dans la campagne, comme pour nous escorter de leurs sympathies. Là, notre seule arrivée était une fête publique, et notre visite produisait à l'instant ses fruits. Les habitants, logés dans de petites cabanes de pierre sous un abri de la montagne, avaient soif de sensations morales, et ouvraient avidement leur cœur pour les recevoir. Il n'en était pas de même dans quelques grandes localités, où l'on nous témoignait d'abord assez de froideur, et où nous avions besoin de nous faire entendre pour être vus de bon œil. Las de sentir à leur manière, les habitants étaient morts à toutes les émotions que le cœur éprouve en dehors des objets matériels, et il fallait toucher fortement les fibres les plus délicates pour éveiller dans ces âmes quelques sentiments généreux. Nulle part nous ne consentions à recevoir d'autres visites que celles du pasteur spirituel et des autorités, à moins qu'on ne nous choisit pour arbitres entre parties adverses ou pour réconcilier des ennemis. Dans ces derniers cas, notre demeure se changeait en une sorte de tribunal, devant lequel on ne parlait jamais deux à la fois, mais seulement l'un après l'autre, et où la sentence du juge était accueillie avec des larmes. Le rétablissement de la concorde entre deux cœurs ennemis était le plus beau de nos triomphes.

Au milieu de mille souvenirs agréables que j'ai conservés de ces voyages, un seul m'a laissé une impression pénible. Un jour le père Joseph me dit que je devais m'armer de courage, parce que j'allais parcourir une contrée que je connaissais parfaitement. Nous approchions du bourg où j'avais passé mon enfance. Personne ne me reconnut. Parmi nos auditeurs, je ne vis aucun de ceux qui, peu d'années auparavant, m'avaient si tendrement aimé. Leurs demeures étaient occupées par d'autres maîtres. Du reste l'air était le même et ni le bourg, ni les sites environnants n'avaient changé d'aspect. Les vagues se jouaient comme autrefois sur la plage. Le vieux gardien de Saint-Telme vivait encore, accablé sous le poids de ses cheveux blancs. Quand nous allâmes visiter l'ermitage, nous trouvâmes le vieillard occupé à décorer l'autel. L'alcade du bourg nous accompagnait, sans se douter que je savais le chemin beaucoup mieux que lui.

—Autrefois, nous dit le gardien, Vos Paternités auraient vu ce sanctuaire orné de magnifiques bouquets de fleurs. Ils étaient envoyés par une jeune fille qui n'existe plus pour cet ermitage. C'était la perle de la contrée. Mais le malheur s'est acharné sur sa famille. Un jeune homme qui était son frère adoptif, est mort le premier loin d'ici. Un an après, ses parents périrent victimes des guerres civiles. Un oncle du jeune homme tint lieu de père à la pauvre enfant tant qu'il vécut. Il l'emmena avec lui dans la capitale de la Province, où l'on dit qu'elle faillit devenir folle, parce qu'elle avait vu l'âme de son cousin.

—L'âme de son cousin? dit l'alcade; vous nous contez là une curieuse histoire, bon Antonio.

—Je ne sais pas faire d'histoires, répondit le gardien, et je puis assurer Vos Paternités que je vous dis la pure vérité. La jeune fille affirma qu'elle avait vu l'âme de son cousin, et qu'elle avait entendu sa voix qui lui disait je ne sais quoi.

—Elle a vraiment dit cela? demanda l'alcade en riant.

—J'ai la mémoire si faible, répondit le vieillard, que je me suis répété bien des fois ce que l'âme lui dit, parce que c'était quelque chose de très-extraordinaire; et maintenant, j'ai beau faire, je ne puis plus m'en souvenir. Mais néanmoins, je sais très-bien qu'elle a fait au pied de la lettre ce que l'âme lui avait commandé.

—Voyons donc ce qu'elle a fait, pour finir l'histoire? reprit l'alcade.

—Elle a fait sans s'en écarter d'un iota, répondit le vieillard, ce que le mort lui avait ordonné.

—Ainsi la mort, lui a ordonné je ne sais quoi, et elle a fait je ne sais combien de choses; en sorte que l'histoire finira par être un peu embrouillée, dit l'alcade en poussant un bruyant éclat de rire. Le conte est assez plaisant, petit Père.

Pendant ce dialogue, nous restions assis en silence, le père Joseph et moi, près de l'ermitage et nous promissions nos regards sur la scène qui nous entourait. Mais mon cœur était suspendu aux paroles du gardien, et quand celui-ci dit que la jeune fille avait fait ce que le mort lui avait recommandé, j'ouvris involontairement les lèvres pour appuyer la question de l'alcade. Mais comme mon devoir me fermait la bouche d'un triple sceau, je faillis tomber évanoui.

—Ainsi, demanda l'alcade, l'histoire finit là?

—Non pas, répondit le gardien; il y a encore autre chose qui a donné beaucoup à penser.

—Voyons ce qu'il y a encore, dit l'alcade, si toutefois la mémoire ne vous fait pas aussi défaut sur ce point.

—Voici le fait, répondit le vieillard. Un matelot qui allait se marier avec la jeune fille, ayant appris qu'elle avait suivi les instructions du défunt, devint tout à coup, de franc et joyeux garçon qu'il était, un homme sombre, concentré, et un peu mauvaise langue. C'est au point que, quand il vient par ici au retour de ses voyages, ses propos m'effraient. Il est de ceux qui disent qu'ils voudraient voir réduit en cendres ce couvent que vous apercevez là-bas.

—Et quel avantage espère-t-il en retirant? demanda le père Joseph d'un ton très-aimable.

—Que sais-je? répondit le gardien; il dit que c'est une vieille carcasse de navire qui va tomber en ruines.

—Pauvre Anselme! m'écriai-je sans pouvoir me contenir.

Le bon Antonio me regarda quelque temps de l'air le plus étonné.

—Vous le connaissez donc? me dit-il enfin.

Et me regardant toujours fixement, comme s'il eût voulu retrouver sur mon visage un souvenir effacé, il finit par prononcer lentement ces paroles qui s'adressaient à moi :

—Je ne m'étonne plus que la jeune fille ait cru voir l'âme d'un défunt, car il m'a tout à coup semblé à moi-même reconnaître dans Votre Paternité, non pas un seul mort, mais deux à la fois: un matelot qui a péri il y a vingt ans, et son fils qui, depuis treize ans déjà n'existe plus.

Et quand nous eûmes pris congé de lui, il resta encore à me regarder, tandis que nous descendions la colline de Saint-Telme.

(A continuer)

DE TOUT UN PEU.

On écrit de Rome, le 2, à la *Nazione* :

Vous avez lu dans tous les journaux que, le 23 mars, tête extraordinaire du roi d'Italie, l'*Orénoque*, le fameux *Orénoque*, en mouillage à Civita-Vecchia, a hissé le drapeau tricolore italien.

Pour apprécier l'importance de ce fait, il faut se rappeler que, précédemment, l'*Orénoque* n'avait jamais rempli cette formalité. A l'approche d'une fête nationale quelconque, cette frégate quittait le port pour aller manœuvrer au large, ou se réparer, ou bien encore le commandant s'éloignait sans donner d'instructions.

On me dit que M. le marquis de Noailles, aussitôt arrivé à Rome, fit des démarches pour que l'*Orénoque*, de même que les autres navires à l'ancre dans le port, saluât l'anniversaire de l'avènement du roi au trône. Il paraît que, n'étant pas satisfait des résultats d'une première invitation, il s'adressa directement à Paris et pria M. le duc Decazes d'intervenir dans ce sens. Le ministre de la marine aurait adressé, dans la matinée du 22, au commandant de l'*Orénoque*, un télégramme net et laconique, lui ordonnant de hisser, le lendemain, le pavillon italien. Il est probable que le capitaine devant cette injonction formelle, n'a pas cru convenable ou utile d'en avertir le Vatican, et qu'il s'est résigné, bon gré, mal gré, à obéir.

Mais l'histoire ne finit pas et ne pouvait pas finir ainsi. M. le comte de Corcelle, ambassadeur de France près le Saint-Siège, tout en étant très mécontent, crut pouvoir se dispenser de prendre acte de ce fait, comme d'une chose qui ne le regardait pas.

Le Saint-Père considérait la manifestation de l'*Orénoque* comme une insulte adressée à sa personne.

L'explication entre le cardinal Antonelli et le comte de Corcelle a eu lieu. On ne connaît naturellement pas les termes de l'entrevue, mais on peut croire que l'ambassadeur a été très embarrassé. Que pouvait-il dire? Approuver la conduite de l'*Orénoque*? C'eût été manquer de respect à son interlocuteur. La désapprouver? Il eût mieux valu désavouer les actes de son gouvernement. On peut supposer toutefois que Son Eminence, dans des termes très courts, a déclaré, par ordre du pape, à l'ambassadeur, que l'*Orénoque* ne pouvait plus rester à Civita-Vecchia à la disposition du Saint-Siège, et que celui-ci, chose que le gouvernement français aurait dû prévoir, renonçait désormais à reconnaître à l'*Orénoque* la signification politique que le monde catholique avait été heureux jusqu'ici de lui attribuer.

M. le comte de Corcelle ne peut avoir tardé à transmettre à son gouvernement le résumé de cette conversation, et spécialement sa conclusion.

Une dépêche de Berlin annonce qu'un tribunal allemand siégeant à Saverne (Alsace) vient de frapper l'évêque de Nancy d'une condamnation. Le prélat est condamné par contumace à une forte amende en raison d'un mandement adressé, en juillet dernier, au clergé de son diocèse. Cette dépêche a besoin d'être expliquée. Il est difficile de comprendre, en effet, de quel droit les juges prussiens prétendent condamner un évêque français pour un acte commis en France. Mais tout s'explique lorsqu'on sait que le diocèse de Nancy comprend une partie du territoire cédé à la Prusse par le traité de 1870. L'évêque de Nancy dépend donc dans une certaine mesure du gouvernement prussien. Depuis la paix, des négociations ont été entamées entre Paris et Berlin à l'effet de remanier les limites des diocèses de Nancy et de Metz, afin de les faire correspondre à la nouvelle frontière. Comme ces négociations ne peuvent aboutir sans l'assentiment de la cour de Rome, elles ont fait peu de progrès. M. de Bismark s'est plaint amèrement de ces délais, et c'est sans doute pour décharger sa mauvaise humeur sur quelqu'un qu'il a fait poursuivre l'évêque de Nancy. Il devra s'en tenir à une condamnation prononcée pour la forme; néanmoins, on ne saurait voir tranquillement un tribunal prussien juger un fonctionnaire français pour violation d'une loi prussienne. Cela peut sembler très logique à Berlin, mais cette logique n'est pas la nôtre.

Coquille malheureuse, d'un livre français publié en Amérique.

A la première page du délicieux recueil de poésies vaporeuses, on lit ce vers :

Aimez! le vaste nuit se répand au dehors.

Prononcez comme c'est écrit.

L'armée de Napoléon 1er diminue considérablement. Au dernier banquet, ces braves débris n'étaient plus qu'une soixantaine. Savoir combien ils seront le 5 mai autour de la colonne restaurée!

Les morts vont vite. C'est M. Belmontet qui présidait le banquet, cela va sans dire. On a bu à l'avenir. Braves gens, ils ne doutent de rien.

Dans les derniers jours de l'empire, le mauvais temps empêcha les vieux braves d'aller déposer leurs couronnes un jour de fête impériale.

—Messieurs, s'écria le général X... qui les présidait, je ne suis pas content de vous. Quoi! vous êtes sept en tout! que répondrai-je à l'empereur, quand il me demandera si les vieux grognards étaient au grand complet? Je ne lui répondrai rien; j'aurai honte, et voilà tout. Sept! sept hommes en tout! Mais, mille millions de diables! qu'est-ce que cela veut dire?

—Mon général, fit un vieux chasseur de la garde au schako tromblon, orné d'un énorme plumet, mon général....

—Ensuite?
—La garde meurt.....
—Oh bien, après?
—C'est pour ça qu'elle ne se rend pas.

L'évasion de Rochefort, de Paschal Grousset, de Jourde, de Régère et de deux autres déportés, est complètement confirmée par tous les renseignements qui viennent de divers côtés. Voici ce qu'on lit dans le Soir à ce sujet:

« Les détails sur l'évasion de Rochefort, Jourde et Paschal Grousset commencent à affluer. Il résulte d'une lettre qui nous parvient de Londres, que cette évasion a déjà donné lieu à un échange de notes entre le cabinet de Versailles et celui de Saint-James.

« D'après les renseignements du gouvernement anglais, le navire qui a enlevé les cinq prisonniers a été équipé et frété par des amis des prisonniers; le navire était français, monté par vingt-six hommes d'équipage, tous décidés à faire, si besoin était, le coup de feu, lorsque le moment serait venu. Les prisonniers à enlever étaient au nombre de dix-sept. Au signal convenu, cinq seulement ont pu être prêts; les autres étaient occupés à une corvée.

« Le navire en question avait, au dire du gouvernement anglais, frauduleusement arboré le drapeau anglais. Mais le gouvernement français croit savoir que le navire a été équipé, monté et frété en Angleterre, et que le gouvernement anglais ne pouvait ignorer sa destination, d'autant plus que ses croisières l'ont rencontré; que, partant, l'évasion s'étant effectuée sous la protection du pavillon anglais, l'Angleterre doit en être responsable.

« Le navire a croisé en vue de Nouméa plusieurs jours; il portait un double pavillon de l'Etat et avait même deux canons à l'avant-bord.»

On a donné plusieurs étymologies du mot calembour. D'après les uns, il aurait pour parrain un comte allemand du nom de Kahlenburg, qui se serait fait une réputation à ce jeu d'esprit digne de celles du marquis de Bièvre et de M. de Villancourt. D'autres trouvent son origine dans les deux mots arabes Kalem, bour, qui veulent dire excès de langage. Ces dérivations me semblent peu satisfaisantes, la dernière surtout. Les mots ne passent pas ainsi d'une langue à l'autre, armes et bagage: ils se corrompent en route un peu plus que cela.

A preuve, l'étymologie célèbre d'alfano, descendant d'equus, ou plutôt en tombant si malheureusement que le pauvre mot en est tout méconnaissable.

Risquons donc une nouvelle étymologie. Richard III, d'Angleterre, avait trois favoris: lord Radcliffe, lord Catesby et lord Lovel.

Un pauvre diable, nommé Collingbourn (remarquez bien ce nom-là,) fit contre ces nobles personnages une série de jeux de mot dans le distique suivant:

A Rat, a Cat, and Lovel our dog
Rule all England under a hog

Ce qui veut dire en français: Un rat, un chat, et Lovel, notre chien, gouvernent toute l'Angleterre sous un porc.

Le rat était Radcliffe, le chat Catesby, et lord Lovel était désigné en toutes lettres, parce qu'à cette époque son nom était porté assez souvent par des chiens.

Le porc était Richard lui-même. L'auteur de ce jeu de mots fut découvert et pendu.

Eh bien, est-ce que de Collingbourn à Calembour, il y a plus loin que d'alfano à equus?

Tous les faiseurs de calembours devraient adopter cette étymologie, qui leur donne un martyr pour fondateur de leur acte.

Voici les renseignements donnés par la Patrie sur le versement par M. Guizot, à la caisse des dépôts et consignations, de la somme de 100,000 fr. pour le compte de l'ex-impératrice:

« Il y a dix-huit ans, M. Guillaume Guizot, fils de l'ancien ministre de Louis-Philippe, tourmenté par des embarras pécuniaires, eut recours à la générosité de l'empereur, qui ne lui fit pas défaut. Il obtint de la cassette privée de Napoléon III la somme de 52,000 fr. Inutile d'ajouter que son père ignora, et la dé-

marche faite par M. Guizot fils, et le résultat favorable qu'elle avait obtenu.

En ces derniers temps, une indiscrétion de journaux ayant appris le fait à M. Guizot, on résolut en famille de réunir la somme, qui, avec les intérêts composés, était montée à 87,000 fr. et de la restituer à l'impératrice. M. Guizot s'adressa à M. le duc de Padoue, qui déclarant n'avoir aucun mandat pour recevoir cet argent, refusa de l'accepter. Même démarche auprès de M. Mocquart et même réponse négative. C'est à la suite de ce double refus que la somme a été déposée à la caisse des dépôts et consignations.»

L'acquisition des Iles Fiji qui vient de faire l'Angleterre inspire les réflexions suivantes au New-York Advertiser:

L'empire Britannique, né dans les îles qui composent la Grande-Bretagne, a toujours montré une forte tendance à s'annexer l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Terre-Neuve, l'île du Prince Edouard, la Jamaïque, le Cap-Breton, les Bermudes, les Bahamas, les îles Sous le Vent, les îles Falkland, sont les plus importantes des possessions appartenant à l'Angleterre. Il y a en outre l'île de Man, l'île de Wight, Héliogoland, Scilly, Malte, Ste. Hélène, l'île Maurice, l'Ascension Ceylan etc. Il faut ajouter à ces noms celui des îles Fiji, au nombre de 150, dont 65 inhabitées, et qui viennent d'être acquises par la Grande Bretagne. La souveraineté de ces îles a été offerte à la Reine d'Angleterre par le roi de Fiji lui-même. Cette acquisition augmentera considérablement l'influence de la Grande-Bretagne dans l'Océanie. Il est regrettable que notre politique étrangère ait empêché les Etats-Unis de devancer l'Angleterre en ce sens, surtout lorsque notre commerce avec l'Océanie augmente si rapidement.»

Le steamer Caspian, de la ligne Allan, sur le sort duquel on avait eu tant d'inquiétudes est arrivé lundi à Portland, après une traversée des plus orageuses.

Le Caspian est parti de Liverpool le 26 mars. Le lendemain, il arrêta à Moville, (Irlande), d'où il repartit de suite, en dépit d'une violente tempête. Cette tempête ne fit qu'augmenter jusqu'au troisième jour de la traversée où elle atteignit les proportions d'un véritable ouragan. Le navire était balotté par la mer en furie, comme une frêle nacelle, et menacé à chaque instant d'une perte complète. La capitaine et l'équipage déployèrent en cette circonstance un grand courage et beaucoup de sang-froid. Le 31, cependant, la force de l'ouragan fut telle, qu'il fallut abandonner le pont, que les vagues balayaient à chaque instant, brisant et emportant tout sur leur passage. Le 4 avril, la tempête ayant diminué, on essaya de réparer un peu les dégâts qu'elle avait causés. Les chaloupes de sauvetage et tous les autres agrès du navire avaient disparu.

Le 6, l'ouragan reprit avec plus de violence encore que la première fois. La tempête soufflait du nord-ouest. Cette fois, le premier pont fut brisé dans une certaine partie, et le feu fit irruption dans la chambre du capitaine et dans le salon. Un des tuyaux du navire fut emporté. Pendant tout le temps que dura la tempête, l'ordre le plus parfait régna parmi les passagers et l'équipage. Enfin la mer s'apaisa, et le Caspian, arriva au port le 11 courant, après avoir échappé à une des plus fortes tempêtes auxquels un navire ait jamais été exposé.

LA MALADIE DE BISMARCK.—On lit dans le Courrier des Etats-Unis:

On discute beaucoup sur la maladie de M. de Bismark et sur le degré de gravité qu'elle peut avoir. Les uns en nient formellement l'existence, et, rappelant le mot de M. de Talleyrand: « Quel intérêt peut-il avoir à être malade? » croient à une maladie diplomatique. Les autres, au contraire, prétendent que l'état du ministre est très grave.

Voici quels sont les renseignements que nous envoie, à ce propos, notre correspondant de Berlin, dit la Patrie:

« La maladie existe: c'est la goutte, et la goutte de M. Bismark, comme toutes les gouttes, suit son cours. Le meilleur prussien n'est plus jeune; il a dépassé l'âge de notre ministre Turbot, qui, lui aussi avait la goutte; il a fait usage, pour faire cesser ses précédentes attaques, de remèdes énergiques, et c'est à leur emploi qu'on doit attribuer le tremblement nerveux dont il est depuis longtemps affecté.»

L'attaque actuelle est plus forte; l'enflure ne se borne plus aux orteils; elle a envahi les genoux qu'une abondante sécrétion de carbonate de chaux (caractéristiques de la maladie) ankylose, causant des douleurs atroces et rendant tout mouvement impossible. Ajoutez à cela un trouble dans les fonctions physiologiques du cœur, trouble causé par la diathèse gouteuse et vous aurez une juste idée de l'état actuel de la santé de M. de Bismark Schœnhausen.

Parmi les symptômes significatifs de l'état de santé du prince de Bismark, la Gazette de Cologne signale que pendant toute la crise aiguë de la maladie, le chancelier fut d'une douceur exemplaire de caractère. « C'est à cela, dit le journal allemand, qu'on put juger de l'intensité du mal; en revanche, lors que le prince se remit comme d'habitude à crier et à gronder, on reconnut qu'il était sauvé.»

On lit dans le Figaro: Qu'on nous permette de citer les jolis quatrains suivants, qu'un monsieur vient d'adresser à une demoiselle. Il faut ajouter que la demoiselle porte le nom de Gabrielle Hervé, est fille de notre confrère M. Hervé, et possède en tout trois années; le monsieur est plus âgé et s'appelle Latour Saint Y-bars:

Votre sourire dans mon âme,
Je ne puis le dissimuler,
Allume une petite flamme,
Qui m'éclaire sans me brûler.

Mlle. Gabrielle,
Que je vous vois avec plaisir;
Toute petite et toute belle!
Ne vous hâtez pas de grandir.

Car l'avenir n'est pas grand'chose,
L'espoir abuse notre cœur,
Après des vers, c'est de la prose,
Petit rosier, restez en fleur.

Guidez dans une vie honnête
Votre famille de joujoux,
Et préparez bien la dinette
A vos enfants de chez Giroux.

Je vous vois bien préoccupée,
Vous avez vos chagrins aussi;
Mettez au lit votre poupée
Qui vous donne tant de souci.

Racontez-lui comme nouvelle
L'histoire du petit Poucet,
Et soyez toute maternelle,
Avant de savoir ce que c'est.

Plus tard à l'heure solennelle,
Nous prévoyons avec douleur
Que quelque grand polichinelle
Saura bien troubler votre cœur.

Mais bientôt j'en ai l'espérance,
Dès que vous aurez vos quinze ans,
Votre superbe indifférence
Verra de nombreux courtisans.

Ah! qu'ils pâlisent, je m'en moque:
Tant pis pour ceux qui brûleront
Je ne suis pas de leur époque,
Qu'ils s'en tirent comme ils pourront.

Grande alors et la taille fine,
Le front pur, l'œil plein de fierté,
Alors, madame la Dauphine,
Vous serez reine de beauté!

Dans le Sphinx, dernier drame d'Octave Feuillet, l'héroïne meurt empoisonnée, et c'est Mlle Croisette qui joue ce rôle.

L'empoisonnement de Mlle Croisette a pris, à Paris, les proportions d'un événement. La première chose qu'on se demande, après le potage, dans tout dîner prié, c'est:—Avez-vous vu mourir Croisette?

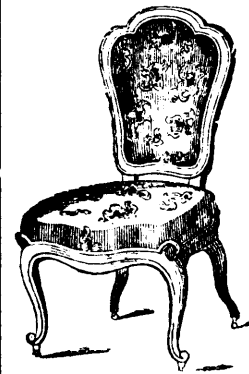
Vainement M. Feuillet se fâche et proteste en répétant et en faisant répéter que cette mort violente n'était point dans sa pensée lorsqu'il écrivit le Sphinx; la vérité est que, sans cet empoisonnement, le sort du Sphinx était fixé. Mais l'agonie de Blanche de Chelles en a fait, je le répète, un de ces événements parisiens au courant desquels il faut être sous peine d'avoir l'air d'un Huron. Il s'est donc trouvé toute une catégorie de gens bien informés pour décrire la manière dont Croisette (on supprime le mademoiselle) arrange ses cheveux, et se verdit le teint. Les uns prétendent qu'elle respire du soufre en poudre et qu'elle s'en barbouille le visage; d'autres qu'elle ne se défigure qu'en donnant volontairement à ses muscles faciaux des convulsions inattendues. Toujours est-il que voilà ce qui s'appelle frapper fort.

J'ai entendu de vieux amateurs de théâtres (et c'est l'avis de l'acteur Régnier et du baron Taylor), soutenir que Rachel, mourant empoisonnée dans Adrienne Lecouvreur, n'arrivait pas à produire l'effet terrible de Croisette avalant du curare au dénoûment du Sphinx. Cette affreuse agonie a d'ailleurs fait pousser les hauts cris à ceux qui entendent que Melpomène soit respectée. Il paraît que Melpomène est outragée parce que Mlle Croisette meurt d'une façon réaliste. Joseph Prudhomme est monté sur ses grands chevaux et a déclaré qu'après avoir entendu les hoquets de cette agonie, les échos de la Comédie française ne sauraient plus redire les vers de Racine. C'est pousser un peu loin la pudeur et je me méfie de ces hauts-le-cœur simulés. La vérité est que si le but suprême de l'art ne consiste pas à peindre l'horreur, la morale par l'effroi et le dégoût est aussi une façon d'inspirer la terreur du vice et qui vaut bien tous les articles vertueux de M. Prudhomme et tous les sermons du carême.

PENSION PRIVÉE.

LES MESSIEURS qui désirent pensionner L'en dehors de la ville, sans toutefois s'éloigner trop du centre des affaires, trouveront une excellente pension avec bonne table et attentions délicates, chez M. Napoléon Lachance, tout près de la nouvelle église du village St. Jean-Baptiste. S'adresser sur les lieux, ou à l'hôtel de M. Lachance, au marché du village St. Jean-Baptiste. 5-19-13 f-472

A. BELANGER, Marchand de Meubles,



A l'honneur d'annoncer qu'il vient de terminer de grandes améliorations à son établissement et profite de cette occasion pour inviter ses patrons et le public à venir visiter, (quand même ils ne voudraient pas acheter) l'assortiment de meubles des mieux finis et des plus nouveaux goûts, avec une belle collection de petits meubles de fantaisie, trop longue à énumérer. Le tout marqué à des prix qui défient toute compétition.

276, rue Notre-Dame, Montréal.

Montréal, 24 avril 1874.

5-18-12 f-471

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'EpINETTE Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées. Prix: 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur

HENRY R. GRAY PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTRÉAL.

4-27ss

(Etabli en 1859.)

APPRENTIS DEMANDÉS.

ON a besoin de garçons pour la lithographie. S'adresser à ce bureau.

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN HARDÉS FAITES. DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRS, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c. Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude. Une visite est sollicitée.

4-27ss

R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph.

NOUVEAUX MOULINS A LAVER

COUVERTS ET CONSERVANT L'EAU CHAUDE DURANT UN LAVAGE, MACHINES A TORDE. MACHINES ET FERS A GAUFFRER. ET A GLACER, SÈCHOIRS, ETC., ETC. L. J. A. SURVEYER, 524, RUE CRAIG, MONTRÉAL. 4-24zz

\$5 à \$20 par jour, Agents demandés! Hommes ou femmes, jeunes et vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu, que dans toute autre branche. Particularités gratuites. Adressez: 4-22ss G. STINSON & CO., Portland, Maine.

USINES À MÉTAUX DE LA PUISSANCE. (Établies en 1828.) CHARLES GARTH & CIE.

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS DE CUIVRE à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc. On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc., par le moyen de la vapeur ou de l'eau chaude. Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTRÉAL. 4-25zz

POUDRE ALLEMANDE, SUBNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS. ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERS RESPECTABLES. 4-38ss

ÉVITEZ LES CHARLATANS. Une victime des indiscretions de la jeunesse, qui causent la débilité nerveuse, le déprérissement prématuré, etc., ayant en vain essayé de tous les remèdes annoncés, a découvert un moyen bien simple de s'en guérir, qu'il enverra gratis à ceux qui souffrent. Addresser, J. H. REEVES, 78, rue Nassau, New-York. 4-40-1an

L'INTENDANT BIGOT, PAR JOSEPH MARMETTE.

BROCHURE DE 94 PAGES GRAND 8vo. Prix: 25 Centins.

Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

S'adresser à G. E. DESBARATS, Montréal. 4-51tf-411

Imprimé et publié par La Compagnie de Lithographie et de Publication de G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319, rue St. Antoine, Montréal, Canada.